







9379 928

R 181

EN 434

1883

N° 450 / 485

avec encre

1900^F

R 181





Petit essai historique

Un

Maitre d'Armes

sous

La Restauration

par

Vigeant

Maitre d'Armes à Paris



Petit essai historique

Un

Maitre d'Armes

ou

La Restauration

par

Vigant

Maitre d'Armes à Paris



à un futur grand empereur
à M^r Salpêtrine
un de mes meilleurs amis
à Stanislas

Fréquent

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to fading and the age of the paper.

Un
Maître d'Armes
sous
La Restauration

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ

à quatre cent quatre-vingts exemplaires numérotés :

1 exemplaire sur Van Gelder (n° 1).	
10 exemplaires sur Japon impérial, avec double épreuve du portrait (nos 2 à 11).	50 fr.
10 exemplaires sur Whatman, avec double épreuve du portrait (nos 12 à 21).	50 fr.
39 exemplaires sur vélin à la forme, avec double épreuve du portrait (nos 22 à 60).	25 fr.
420 exemplaires sur vélin (nos 61 à 480).	10 fr.

N° 450

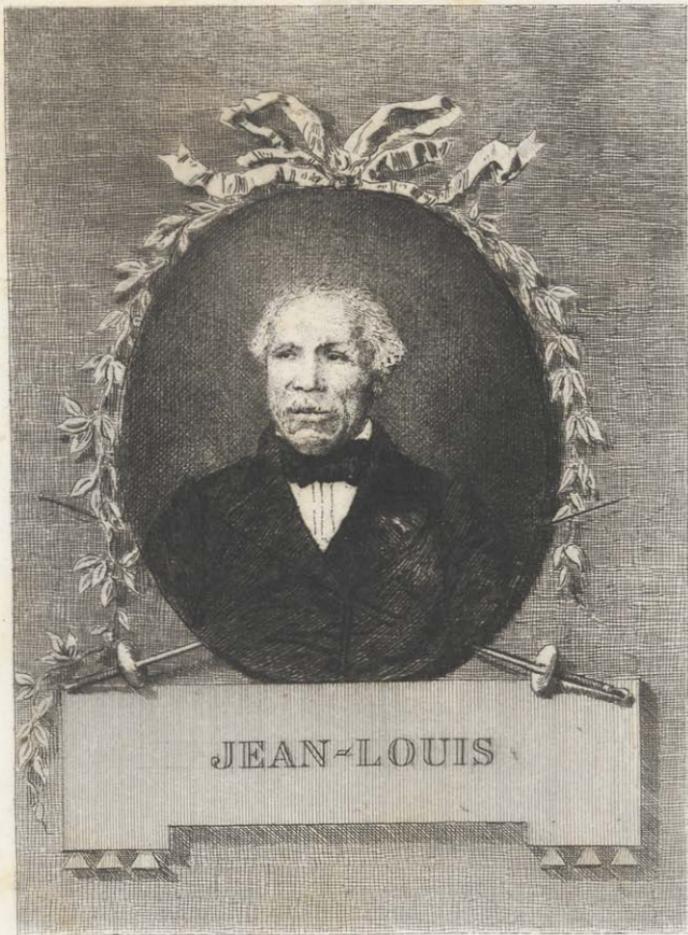
IL A ÉTÉ TIRÉ A PART

40 exemplaires sur vélin teinté, non mis dans le commerce.

Dessins de MARCEL et DEVILLE

Gravures de PANNEMAKER.

Reproduction et traduction interdites.



JEAN-LOUIS

CH. COURTY - SC

Imp. A. Salmon.

ARCHIVES
DE LA
GUADELOUPE

Petit essai historique

Un
Maitre d'Armes

sous
La Restauration

par
Vigeant

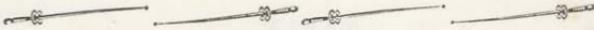
Maitre d'Armes à Paris



Paris

Imprimé par Motteroz
1883

NUMÉRO D'ENTRÉE 12799



TABLE

	PAGES
AVANT-PROPOS	7

PREMIÈRE PARTIE

I. Un pupille de régiment.	15
II. Un maître d'armes gentilhomme	23
III. Premières armes.	35
IV. Un duel original.	41
V. Le nouveau combat des Trente.	51
VI. L'Escrime à Montpellier en 1816.	67
VII. Causes historiques de la renaissance de l'Escrime en France.	71
VIII. Le défi du comte de Bondy	79
IX. L'organisation d'un assaut en 1816.	89
X. Le comte de Bondy et Lafaugère.	101

DEUXIÈME PARTIE

	PAGES
I. Le professeur.	117
II. Une rivalité de régiments	127
III. Le triomphe de Jean-Louis.	137
IV. Une escrimeuse	151
V. La dernière leçon de Bonnet	165
VI. Dernières années.	173

APPENDICE

Extrait de la méthode de Jean-Louis. — Ses gammes.	181
--	-----



AVANT-PROPOS



« L'escrime est un art de conciliation. »

JEAN-LOUIS.

 JEAN-LOUIS, quoiqu'il n'ait rien écrit sur l'enseignement de l'art illustré par son talent, est, sans contredit, la plus grande figure de l'escrime de ce siècle. Mais il ne suffit pas que son souvenir soit resté vivant dans le cœur de ses derniers élèves, ni même dans la mémoire de quiconque manie le fleuret. Jean-Louis est de ces hommes rares qui méritent

d'être connus, appréciés, non seulement pour son admirable talent, mais pour son caractère.

Laisser tomber dans l'oubli une personnalité de cette valeur serait un acte d'ingratitude, presque une honte, pour l'art qui lui doit tant.

Certes, l'École créée par Jean-Louis est à jamais fondée, et les principes fondamentaux établis par lui se transmettront sans interruption, de génération en génération d'escrimeurs. C'est donc un portrait surtout, une résurrection — si on veut bien me passer ce mot ambitieux — du maître d'armes né à la renommée sous la Restauration, que j'ai essayé de faire. Révéler l'ensemble généreux et aussi les détails épisodiques et pittoresques de sa longue existence m'a semblé un devoir à accomplir.

Les temps où Jean-Louis a vécu sont des temps souvent agités, souvent dramatiques. Il assista presque à l'écroulement de l'ancien monde, et fut témoin et acteur dans la société nouvelle. Il était

donc impossible de parler de Jean-Louis sans dire un mot de l'époque qu'il a traversée, des incidents auxquels il s'est trouvé indirectement mêlé, enfin des originaux dont la silhouette contraste d'une façon frappante avec sa physionomie grave.

Les renseignements publiés jusqu'ici sur la vie de Jean-Louis sont en général peu étendus. Il m'a donc fallu suppléer, par des recherches patientes, aux lacunes que présentait mon projet de reconstitution biographique et historique. Une circonstance personnelle, heureusement, m'a beaucoup servi : Mon père fut un de ses plus dévoués disciples, et bien des fois, dans ma jeunesse, il m'a raconté ses souvenirs du vieux maître, souvenirs qui sont restés gravés dans ma mémoire. Plus tard, j'ai pu m'entretenir encore de Jean-Louis avec plusieurs autres de ses élèves, et j'ai noté avec soin les résultats de ces entretiens.

En un mot, je puis dire que je n'ai rien né-

gligé de ce qui pouvait aider à faire connaître cette sympathique figure.

Je serais injuste, cependant, si je ne remerciais publiquement M. le D^r Surdun, de Montpellier, des précieux détails dont je dois communication à son obligeance. Le D^r Surdun, pendant de longues années, a été à la fois le médecin, l'élève et l'ami de Jean-Louis. En 1866, peu après la mort du maître, il lui a consacré une petite plaquette (1) — anonyme de quelques pages et maintenant fort rare, — qui, en plus d'une recherche, m'a servi de guide.

Le maître dont je me suis proposé de raconter la vie mérite une place dans les annales de l'escrime à côté des pères de cet art connu depuis quatre siècles : les Henry de Saint-Didier, les le Perche, les de la Touche, les Liancourt, les Danet ; de tous ces maîtres enfin qui ont

(1) *Jean-Louis et son Ecole.*

éclairé la marche et perfectionné l'enseignement du maniement de l'épée.

Jean-Louis possède encore un titre de plus à notre souvenir. En même temps qu'il a été une des lumières de son art, il partage avec Saint-Ange, maître d'armes de Louis XIV, la gloire d'avoir été un des bienfaiteurs de l'escrime. Raconter tous ses actes de bonté et de générosité m'eût obligé à étendre, bien au delà des limites que je m'étais imposées, cette modeste étude. Telle qu'elle est, elle donne l'homme, le maître, elle résume sa carrière et son enseignement.

Brigault



PREMIÈRE PARTIE



PREMIERE PARTIE



PREMIÈRE PARTIE



I

UN PUPILLE DE RÉGIMENT

Nous sommes à la fin de l'année 1796, — an V de la République, l'année glorieuse de la campagne d'Italie, sous le commandement de Bonaparte.

Partout la France impose le prestige de ses armes.

A l'intérieur, le retentissement de constantes victoires finit par unir peu à peu tous les citoyens dans un sentiment d'oubli du sanglant passé de la Terreur.

La Révolution, en abolissant les privilèges, en abaissant toutes les barrières de l'ancien état social, a appelé à la défense de la patrie tous ses enfants, sans s'inquiéter ni de leur origine, ni même de leur couleur. Car, dès cette époque, nos colonies françaises fournissent un important contingent à nos armées victorieuses. Le décret du 28 mars 1790, de l'Assemblée nationale, a doté les hommes de couleur de l'exercice des droits politiques. Si ce décret a eu pour résultat, chez certains esprits, de provoquer des sentiments de révolte, il a produit aussi, chez beaucoup, l'apaisement. C'est ainsi qu'à Saint-Domingue, où va bientôt éclater une insurrection formidable, nombre de colons, naguère esclaves ou mulâtres, n'ont pas hésité à s'embarquer pour la France, afin de jouir, sur le sol même de la mère-patrie, des libertés promises par le décret d'affranchissement.

Il n'est pas rare, en 1796, de rencontrer, dans l'armée, des soldats et même des officiers de couleur. Deux laisseront des noms célèbres à divers titres : le général Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie,

qui sera père du grand romancier, et le chevalier de Saint-George, -- âgé, en cette année 1796, de cinquante et un ans, — qui, non content de sa renommée dans l'art de l'escrime, a, dès 1792, demandé à la carrière militaire un regain nouveau de célébrité.

On sait d'ailleurs qu'il en a été assez mal récompensé, puisque, sous prétexte d'avoir appartenu à la division de Dumouriez, Saint-George s'est vu emprisonner sous la Terreur, et n'a dû sa délivrance qu'au 9 thermidor.

Donc, en cette année 1796, un colonel était en train de passer la revue de son régiment, lorsque, s'arrêtant devant le peloton des enfants de troupe, il eut un mouvement de mauvaise humeur, et dit à un pupille qu'il venait de remarquer :

« Avance. »

L'enfant obéit. Il pouvait être âgé de douze ans tout au plus, et son corps malingre et chétif, trop petit même pour cet âge, oscillait plutôt qu'il ne s'appuyait sur deux jambes arquées, sans vigueur apparente. La tête brune, avec une épaisse chevelure frisée, était celle du mulâtre. Cet ensemble si disgracieux n'avait donc rien qui pût inspirer la sympathie en un temps où la force physique était seule en grande considération, surtout dans les armées, et

où, plus qu'à une autre époque, on avait besoin d'hommes capables de supporter toutes les fatigues.

« Qui diable a eu l'idée de faire entrer un avorton pareil dans le peloton des enfants de troupe? » poursuivit le colonel en continuant à toiser l'enfant d'un air mécontent.

Le petit mulâtre écoutait, muet et impassible. Mais l'expression de ses yeux à fleur de tête, comme ceux des mulâtres, avait quelque chose d'attristé qui toucha un capitaine présent à cette scène.

On eût dit qu'il faisait un appel désespéré à la pitié, et qu'il protestait en même temps contre la mauvaise opinion qu'inspirait à première vue sa chétive apparence.

« Mon colonel, dit le capitaine en s'avancant, cet enfant est arrivé de Saint-Domingue en France, il y a quelques années. Il n'a plus ni père ni mère. Il ne demande qu'à devenir un homme, afin de pouvoir servir la patrie : le régiment a adopté le petit mulâtre. »

Le colonel haussa les épaules.

« Ah! si cela devient jamais l'égal du plus petit de nos grenadiers! »

Et brusquement, s'adressant à l'enfant :

« En ta qualité de sauvage, tu dois avoir gardé

quantité de superstitions de ton pays : tu crois à la magie, aux amulettes?

— Je suis protestant, répondit simplement le mulâtre.

— Protestant ! s'écria le colonel étonné ; tu dis cela comme si tu comprenais ce que cela veut dire.

— Je le comprends, car j'en ai souffert.

— Toi ? où cela ?

— A Montauban , où j'ai vécu en arrivant en France, au milieu de nos frères. J'y lisais la Bible la nuit, au fond d'une cave où ils étaient forcés de tenir leurs assemblées, parce qu'en ce temps-là, on avait fermé les temples. »

Le colonel se tourna vers le capitaine, qui déjà s'était intéressé à l'enfant de troupe.

« Voilà une singulière histoire. En aviez-vous entendu parler, capitaine ?

— L'enfant me l'a racontée, en effet, et j'ai pu en vérifier l'exactitude.

— Mais, en 93, il avait huit ans à peine.

— Cela prouve qu'à huit ans sa fermeté de caractère inspirait déjà assez de confiance aux protestants ses frères, comme il les appelle, pour qu'ils l'admissent à leurs réunions, sans crainte de se voir trahis par lui. »

Le colonel réfléchit un instant; puis frappant familièrement sur l'épaule du petit mulâtre, il reprit d'un ton radouci :

« C'est dommage. Il y aurait de l'étoffe dans ce petit. Mais il nous faut des corps vigoureux, et je parierais bien que celui-ci ne grandira pas d'un centimètre d'ici à deux ans.

— On peut toujours essayer, dit le capitaine.

— Essayer, comment ?

— En l'envoyant chez notre maître d'armes. Il a réussi plus d'une fois à transformer en hommes solides des troupiers à qui on n'aurait pas donné six mois à vivre à leur arrivée au régiment.

— Parbleu ! voilà qui serait curieux, par exemple.

— Vous savez, de plus, mon colonel, que les mulâtres sont, en général, exceptionnellement doués pour les exercices du corps. Celui-ci, malgré son aspect, n'a besoin peut-être que de développements. Consentez-vous à l'essai, mon colonel ?

— Volontiers. Pourvu que le maître d'armes le mette bien sur ses jambes, je reconnâtrai qu'il aura accompli un miracle. Ainsi, c'est entendu; dès ce soir, capitaine, vous vous occupez de lui.

— Et toi, ça te va-t-il ? » demanda le colonel à l'enfant, qui avait suivi avec une attention silencieuse les

phases diverses de la conversation où se débattait peut-être sa fortune à venir.

D'une voix résolue, il répondit :

« Merci, mon colonel; je ne demande qu'à pouvoir servir et à faire honneur à mon régiment. »

Le colonel acquiesça d'un signe de tête satisfait, et s'éloigna. Mais il n'avait pas fait deux pas qu'il revint.

« A propos, j'ai oublié de te demander ton nom. Comment t'appelles-tu ?

— Jean-Louis. »

II

UN MAITRE D'ARMES GENTILHOMME

Le capitaine à l'intervention duquel avait été dû pour ainsi dire le sauvetage du petit mulâtre, ne s'était pas trompé. Il y avait une énergie tenace, dans cet enfant à l'apparence chétive. Cette grosse tête brune, qui semblait trop grosse pour le corps, possédait une qualité rare et féconde : la persévérance. L'événement ne devait pas tarder à produire le miracle à peine espéré.

Jean-Louis était né à Saint-Domingue, en 1785. De quelle origine il sortait, c'est ce que lui-même, sans doute, eût été assez en peine de dire, car ce nom de Jean-Louis, conformément à l'habitude des mulâtres nés aux colonies françaises, n'était qu'un

prénom. Quelquefois, dans l'acte de baptême, on inscrivait le nom complet du saint, ou bien encore l'usage conservait cette dénomination. C'est ainsi que le fils de M. de Boulogne, à la Guadeloupe, se nommait Saint-George, au lieu de George tout court, longtemps avant d'avoir pris le nom et le titre de chevalier de Saint-George.

Il est probable que Jean-Louis avait été amené en France tout enfant, et que les circonstances l'ayant conduit à Montauban, il y fut catéchisé par quelque pasteur protestant, jaloux d'exercer le prosélytisme que lui permettaient les derniers édits de tolérance. Montauban est encore aujourd'hui une des villes du midi de la France qui comptent le plus de protestants. On sait qu'elle fut au xvii^e siècle un boulevard puissant de la religion réformée. Elle résista à Louis XIII et vit mourir sous ses murs le connétable de Luynes, désespéré de cet échec.

Au moment de la Révolution, Montauban salua avec enthousiasme les nouveaux principes. On a vu par l'anecdote du petit mulâtre, lisant la Bible dans une cave, en plein 93, que les protestants de Montauban subirent néanmoins, aussi bien que les catholiques, le contre-coup des fureurs antireligieuses.

Lorsque Jean-Louis fit son entrée dans la salle

d'armes du régiment, les prévôts n'eurent pas un seul instant l'idée que cet avorton pouvait être amené en qualité d'élève. Quand il ne leur fut plus permis de douter, ils réprimèrent à grand'peine un éclat de rire, par respect pour le capitaine qui avait amené l'enfant. Puis, l'officier s'étant retiré, ils allèrent prévenir le maître, en se promettant de jouir de sa mauvaise humeur devant une recrue aussi piteuse.

Ce maître d'armes se nommait M. d'Érape. Il était gentilhomme et de nationalité belge, c'est-à-dire tout nouvellement Français, puisque la Belgique, dès 1795, était entièrement conquise par nos armes. L'histoire anecdotique de cette époque est remplie d'exemples de seigneurs ruinés, français et même étrangers, qui vinrent demander à nos armées la suprême ressource d'utiliser leurs talents, soit comme instructeurs d'équitation, soit comme maîtres d'armes. La science de l'escrime était en effet répandue, surtout avant la Révolution, dans la classe de la noblesse. Le nom de M. d'Érape n'a point survécu jusqu'à nous parmi les sommités de cet art si profondément français; mais lorsque, plus tard, Jean-Louis parlait de son ancien maître, c'était toujours avec une expression de reconnaissance émue.

« M. d'Érape est le meilleur professeur que j'aie

connu, disait-il. Je lui dois ce que je suis, et je conserverai toujours son souvenir vénéré. »

La chétive apparence du petit créole ne pouvait manquer de produire sur M. d'Érape l'impression fâcheuse qu'elle avait déjà produite sur le colonel. L'idée d'une mystification vint même tout d'abord à sa pensée.

« Se moque-t-on de moi, en m'envoyant comme élève un pareil rabougri ? »

Telle fut sa première réflexion, qu'il se borna cependant à mâchonner dans sa moustache, tandis qu'il essayait, en toisant Jean-Louis des pieds à la tête, de découvrir dans ces membres mal conformés, dans ce torse maigre, quelque promesse autorisant sinon une espérance de réussite, du moins un encouragement à entreprendre une éducation jugée d'abord impossible.

Les prévôts jouissaient du mécontentement de M. d'Érape, ou plutôt du citoyen d'Érape, comme on disait en ce temps de république à la romaine. Ils échangeaient entre eux des clignements d'yeux malicieux, bien convaincus que le résultat final de l'examen serait le renvoi du « moricaud » au peloton des enfants de troupe, après rapport motivé d'insuffisance absolue.

Ils cessèrent de sourire, lorsque le citoyen maître d'armes, se tournant vers eux, leur dit brusquement :

« Vous allez prendre ce petit et vous le commencerez. Il est court, ramassé, mais l'exercice peut le développer. Avec ces mulâtres, on ne sait jamais : ça peut devenir agile comme un singe. En tous cas, dans quinze jours vous me direz où il en est, puis nous aviserons.

Et sans permettre des objections, que d'ailleurs il eût interrompues dès le début, M. d'Érape sortit, laissant Jean-Louis aux mains de ses prévôts.

Ils se regardèrent.

« A toi le moricaud ! dit l'un.

— Tu es trop bon. A toi.

— Tirons au sort à qui aura l'honneur de commencer le mal blanchi. »

Et jetant un décime en l'air :

« Pile.

— Face, dit l'autre. Tu as perdu. Donne la première leçon. Mais je reste. Je suis curieux de voir comment le moricaud arrivera à ouvrir les deux moitiés de cerceau qui lui servent de jambes. »

Déjà, sur un signe du premier prévôt, Jean-Louis avait ôté sa tunique et s'était armé d'un fleuret.

« Eh ! petit ! cria le second prévôt en raillant. Et la veste d'armes, nous l'oublions donc ? »

L'enfant répondit avec simplicité :

« Je sais qu'on n'a pas besoin de veste pour commencer, je tâcherai, un jour, de n'en avoir pas trop besoin pour finir.

— Attrape ! dit le premier prévôt. Il n'est pas bête le petit. Si on arrive à le dégourdir on en fera peut-être quelque chose. »

La leçon commença.

Quiconque fait ou a fait des armes, se rappelle combien furent pénibles ces premières leçons destinées à rompre les résistances des muscles et des jointures. Mais combien devaient être plus difficiles encore ces exercices de début à un enfant mal formé, et doté précisément des imperfections physiques les plus défavorables à un art qui exige avant tout de l'élasticité et du jarret !

Cependant le petit mulâtre ne manifesta ni répugnance, ni fatigue. Il exécuta les divers mouvements qui lui étaient indiqués. Sa gaucherie n'avait rien que de naturel, et, chez tout autre élève, aurait rencontré la patience, ou tout au moins la complaisance relative du prévôt. Malheureusement la couleur du teint de Jean-Louis, ajoutée à son appa-

rence corporelle presque ridicule, ne prédisposait pas en faveur du pauvre enfant des soldats un peu rudes, habitués à priser très haut les avantages de la force, et très fiers de leur qualité de blancs.

La république avait eu beau affranchir les hommes de couleur, le mulâtre, aux yeux du peuple, ne différait guère du nègre, et le nègre n'était pas encore admis socialement, quoiqu'il le fût politiquement. L'ancien régime était encore tout proche; on se rappelait les *heiduques*, mis à la mode sous Louis XV, avec leur robe écarlate, sur laquelle ressortait le noir d'ébène de leur visage et de leurs mains. Ces souvenirs attachaient une invincible et injuste idée d'infériorité aux hommes de couleur. Plus d'une fois, malgré sa beauté physique et la grâce de ses manières, Saint-George lui-même avait eu à corriger vertement les impertinents. On connaît son mot, qui mit un jour les rieurs de son côté, lorsqu'après avoir fait rouler dans le ruisseau un passant qui venait de le qualifier de « mal blanchi », il dit en rajustant ses manchettes :

« Te voilà à cette heure aussi mal blanchi que moi. »

Si un tel homme, l'ancien roi de la mode, n'était pas toujours à l'abri des plaisanteries, on doit pen-

ser si un enfant inconnu et chétif, un petit mulâtre comme Jean-Louis, devait en être exempt.

Aussi cette première leçon fut-elle pour lui particulièrement rude. Le prévôt, humilié de ce qu'il considérait comme une corvée stérile, émaillait ses ordres brefs et durs, d'apostrophes peu propres à encourager un débutant.

Lorsque l'enfant vacillait sur ses petites jambes arquées, c'était une algarade féroce.

« Le citoyen d'Erape me fait perdre mon temps ! » concluait le prévôt en abaissant son fleuret.

Jean-Louis suait à grosses gouttes. De nouveaux venus, peu à peu, avaient pris place dans la salle d'armes et joignaient leurs quolibets à ceux des prévôts. La leçon finit tant bien que mal : cependant, on convint que le moricaud avait au moins de la bonne volonté. Il fut décidé qu'on le ferait travailler presque sans relâche. De cette façon, s'il ne résistait pas à la fatigue, on en serait débarrassé, et s'il y résistait, on parviendrait, peut-être, à en faire quelque chose.

Il y résista : les leçons se succédèrent, rien ne rebuta l'énergie persévérante de l'enfant. Les railleries, les corrections même, souvent injustes, ne désarmèrent pas sa volonté tenace. Et, cependant, il avait

à lutter, non pas seulement contre l'infériorité de sa taille, mais encore contre des défauts physiques qui paraissaient impossibles à effacer.

De temps en temps, rarement, le citoyen d'Érape, en apercevant Jean-Louis, se faisait rendre compte de ses progrès, mais uniquement pour la forme et parce qu'un vague sentiment de pitié avait fini par se faire jour dans l'esprit du maître d'armes.

« Eh bien ! » disait-il en pinçant l'oreille brune de Jean-Louis, « commençons-nous à nous dégourdir un peu ? »

L'enfant tressaillait devant cette question banale, comme si elle eût été un véritable encouragement. Ces jours-là, d'ailleurs, représentaient pour lui des moments privilégiés : c'étaient ceux où le maître d'armes donnait lui-même les leçons. Assister à ces leçons devint bientôt pour Jean-Louis une faveur qu'il eût payée de bien des heures de travail. Certes, le spectacle d'un enseignement de premier ordre est profitable, même à ceux qui ne sont admis qu'à le suivre des yeux ; mais personne n'eût deviné, qu'au bout d'un an, Jean-Louis puisait déjà dans l'étude attentive des leçons de M. d'Érape, des éléments destinés à former plus tard un maître illustre. Et comment l'eût-on deviné ! Est-ce qu'on faisait atten-

tion au moricaud? Perdu dans un coin de la salle, se haussant sur ses pieds pour mieux voir, lorsque l'assistance était plus nombreuse, Jean-Louis ne perdait pas un mouvement du maître. Il en saisissait moralement, pour ainsi dire, les nuances, justifiant cette vérité dont il ne se rendait pas encore compte, que la pensée est un auxiliaire puissant de la science de l'escrime. Le lendemain, il étonnait le prévôt qui, sur une parade finement exécutée, s'écriait :

« Pas mal. Où diable as-tu pris ça, mon garçon? »

Où il l'avait pris? M. d'Érape ne tarda pas à s'en apercevoir. Une après-midi, le maître d'armes, fatigué d'une longue leçon, se reposait sur un banc de la salle, au moment où Jean-Louis arriva à son heure habituelle. C'était la première fois que le hasard permettait au maître de juger directement des progrès de l'élève. Jusque-là, il n'avait accordé à Jean-Louis, je l'ai déjà dit, que de rares instants d'attention. Le maître se mit en garde. Dès les premiers mouvements, M. d'Érape, qui ne le suivait d'abord que d'un œil distrait, se redressa tout à coup. Mais il se garda de dire un seul mot. Il attendit. Bientôt il n'y tint plus, et s'approchant vivement du prévôt :



« Repose-toi, dit-il, c'est moi qui vais continuer la leçon. Ce petit devient intéressant. »

En même temps, M. d'Érape prit un fleuret, assujettit un masque sur son visage, et campant devant lui Jean-Louis, tout ému de ce bonheur inespéré :

« Ah! ah! fit-il, mon gaillard, il paraît que nous savons profiter des leçons du maître. Voyons, répète-moi ces attaques que je t'ai vu faire tout à l'heure. »

Jean-Louis obéit : les coups furent exécutés avec précision.

« A la bonne heure! s'écria M. d'Érape. Tu as compris, toi, les premières règles de l'escrime que tous nos blancs-becs ont tant de peine à saisir. »

Le prévôt ne put résister à l'envie de lancer une plaisanterie :

« Pour un blanc-bec, celui-là, avec sa peau de marron, ça lui serait difficile.

— Silence! fit M. d'Érape, ce drôle-là vient de m'étonner. Allons! passons à quelques parades. »

Jean-Louis continua avec le même succès. Quand la leçon fut achevée :

« Entre nous, petit, dit le maître d'armes, tu m'as donc regardé enseigner?

— Je n'ai pas perdu une seule de vos leçons, ré-

pondit Jean-Louis, et j'ai tâché de mettre en pratique ce qu'elles m'inspiraient.

— Tu es un brave moricaud. A partir d'aujourd'hui tu ne relèves plus que de moi, et je t'attends demain matin. Ah! tu te mêles de m'étudier en cachette, eh bien je t'en donnerai ton content, sois tranquille. »

Jean-Louis était radieux. Il remercia M. d'Érape les larmes aux yeux. Volontiers il lui eût sauté au cou. Lorsqu'il eut quitté la salle :

« Vous voyez bien cet enfant-là? dit le maître d'armes devenu pensif. Ou je me trompe fort, ou il fera parler de lui un jour. »

III

PREMIÈRES ARMES

Le coup d'œil de M. d'Érape ne l'avait pas mis en défaut : Jean-Louis était sorti triomphant de ses premières épreuves. Le petit moricaud mal bâti avait fait place peu à peu à un garçon solide, droit, assuré sur ses jambes. C'était la plus complète victoire que la volonté eût jamais remportée sur la nature.

L'enfant, sans être devenu de très haute taille, avait grandi. Désormais il n'était plus ridicule. D'ailleurs ce maître d'armes, dont le régiment était si justement fier, ne l'avait-il pas consacré comme un tireur d'avenir ? M. d'Érape ne se trompait pas. Et comme il arrive d'ordinaire, ceux-là qui, huit jours auparavant, raillaient encore Jean-Louis sur sa cou-

leur et sur ses jambes, toujours un peu irrégulières, sans voir l'énorme progrès accompli par lui en un an, étaient ceux qui s'émerveillaient le plus haut. C'était à qui avait deviné dès le début les ressources du mulâtre. Les prévôts étaient tout fiers de leur œuvre. Désormais le nom de Jean-Louis fut connu de tout le régiment, et on regarda à deux fois avant de se permettre un mot de raillerie à l'égard de l'élève favori du premier maître d'armes.

M. d'Érape, en effet, ne perdit plus de vue un seul instant Jean-Louis. Il se voua pour ainsi dire à cette éducation dans laquelle il se sentait revivre une seconde fois. Avec son expérience consommée, il sut trouver et employer des moyens certains pour achever le développement rapide du jeune mulâtre. Sous la direction incessante de ce maître, Jean-Louis put acquérir toutes les qualités qui forment le tireur supérieur. Le jour arriva enfin où M. d'Érape estima que son élève pouvait hardiment risquer devant une assemblée, composée d'officiers, son premier assaut. Jean-Louis, avec cette modestie qui ne l'abandonna jamais, même à l'apogée de sa renommée, hésitait encore.

« Va ! dit le maître. Songe que c'est moi que tu

représentés et que nous partagerons la gloire à nous deux. »

On peut dire que de ce jour-là naquit véritablement la réputation de Jean-Louis.

Ce professeur incomparable qu'on pourrait appeler le Vauban de l'escrime, a dédaigné, ou n'a pas eu le temps de fixer dans un traité didactique, les principes établis par lui et d'où découle l'enseignement définitif de l'escrime. Mais de précieux témoignages recueillis de la bouche même de contemporains de Jean-Louis me permettent de faire connaître les bases principales de ce jeu solide, sobre, à la fois gracieux et grave, qui semble avoir comme un reflet du méthodiste élevé à la sévère école des Réformés de Montauban.

L'absence absolue de tout mouvement inutile caractérisait surtout sa vitesse d'exécution; la simplicité, cette qualité si rarement acquise dans la défense, atteignait dans sa main la perfection, et Jean-Louis restera peut-être comme le seul tireur qui, en ne se servant exclusivement que des *parades simples* lorsqu'il le voulait, put lutter avec avantage contre ces jeux fantaisistes et dangereux exclusivement formés par un long entraînement d'assauts à outrance,

En lui, l'harmonie des mouvements avait atteint

une telle facilité, qu'il n'était pas rare de le voir régler la sienne sur l'exécution même de son adversaire et de lier son jeu au sien, au point d'enlever aux plus mauvais tireurs leur dureté et leurs *contractions*.

« La souplesse générale du corps et la légèreté de main, une conception juste et prompte, disait-il, constituaient les principales qualités du maître qui m'a fait ce que je suis. Je crois être parvenu à me les assimiler à force de volonté, de travail et aussi de réflexion. »

Partout où le conduisaient les circonstances de sa vie militaire, il recherchait les occasions de faire ou de voir faire des armes, toujours préoccupé de cette pensée : simplifier, régulariser les mouvements et les coordonner entre eux. Un témoin de sa vie, un admirateur de son talent, le résumait ainsi :

« Jean-Louis s'appliquait avant tout à supprimer tout ce qui lui paraissait superflu ; les voltes, les saluts affectés, les pauses capricieuses, le choquaient et lui paraissaient indignes d'un art sérieux. Aussi combien on admirait sa garde simple, naturelle et bien assise, le développement et la rapidité de son attaque, son jugement sûr, son impassibilité dans la défensive, enfin la régularité, même dans les circonstances

les plus imprévues, de tous ses mouvements qui semblaient s'enchaîner les uns aux autres. »

Je viens d'esquisser la physionomie du tireur. Je tracerai plus tard celle du professeur, car c'est dans l'enseignement de l'escrime que devait surtout exceller Jean-Louis. Mais il convient d'abord de suivre les diverses phases de cette existence si bien remplie et si abondante en épisodes curieux, peu connus, et, pour la plupart, entièrement inédits.

IV

UN DUEL ORIGINAL

En 1804, au moment de la proclamation de l'Empire, Jean-Louis atteignait sa dix-neuvième année. Déjà en ce moment c'était un exécutant avec lequel peu de tireurs eussent pu rivaliser, et à plus forte raison auquel il eût été hasardeux de s'attaquer maladroitement.

L'habitude de la guerre, le mépris de la vie et aussi un sentiment de vantardise bien excusable en ce temps de victoires continuelles, avaient rendu les duels assez fréquents dans l'armée. Napoléon I^{er} n'aimait pas le duel : il s'est exprimé sévèrement à cet égard et l'histoire a recueilli ses paroles. Mais il était obligé de reconnaître ce mal nécessaire en cer-

taines circonstances, et impossible à supprimer dans l'intérêt même de l'organisation militaire. Un homme de vingt ans, comme était Jean-Louis, fortifié par une forte éducation physique et chaque jour électrisé par de nouvelles victoires de nos armées, ne pouvait guère rester inaccessible à ce goût batailleur inhérent aux mœurs militaires de l'époque. Il eut donc dans sa jeunesse des duels assez nombreux, mais il ne paraît pas qu'un seul lui ait laissé un regret et encore moins un remords. Sa grande habileté servait aussi bien à protéger ses adversaires qu'à le protéger lui-même. Un exemple suffira à donner une idée de ce qu'était alors ce jeune « duelliste » destiné plus tard à professer précisément la science défensive par excellence du duel.

Il ne se donnait guère d'assauts, on le comprend, sans que Jean-Louis n'y tînt une place. Un jour qu'il venait d'obtenir un nouveau succès, et comme-on se pressait autour de lui pour le féliciter, il entendit une voix partant d'un groupe voisin, qui disait d'un ton dédaigneux :

« Le terrain et la salle d'armes sont choses différentes. Tel qui fait merveille le fleuret à la main, serait moins brillant s'il était forcé de quitter le fleuret pour l'épée. »

Jean-Louis sentit le sang affluer à ses tempes. Comme il était le principal triomphateur de l'assaut, c'était à lui, à n'en pas douter, que s'adressait cette boutade méprisante. Son premier mouvement fut de s'élançer ; mais, même à vingt ans, le mulâtre savait se contenir, comme tous les hommes qui ont l'exacte conscience de leur force. Il se borna donc à chercher l'auteur de la boutade. Ce ne lui fut pas difficile. Le bravache continuait à pérorer au milieu d'un de ces cercles d'oisifs, toujours prêts à composer un auditoire à quiconque parle haut et d'une voix tranchante. Jean-Louis reconnut un personnage qui lui avait été déjà signalé comme se livrant souvent sur son compte à des appréciations désobligeantes. Ce personnage, grand amateur d'assauts, tireur infatué de son mince mérite, passait pour une sorte de bourreau des crânes, grâce à une légende qu'il ne prenait aucun scrupule d'entretenir lui-même.

Jean-Louis haussa les épaules et murmura :

« Ce n'est que cela ? Je serais bien sot de me déranger pour si peu. »

Pendant, ce souvenir ne laissait pas de l'agacer. A quelque temps de là, un nouvel assaut fut donné. Jean-Louis s'y rendit ; en entrant, il jeta un coup d'œil sur l'auditoire et il ne put retenir une crispation

de lèvre impatiente. Au premier rang des spectateurs, il venait de reconnaître son bravache qui, dans une pose d'abandon insolente, semblait dire :

« Il faut bien assister aux assauts, puisque c'est de bon ton. Mais ce n'est pas un homme comme moi qui prendra jamais au sérieux ces comédies. »

Personne ne devina l'irritation sourde qui couvait dans le cerveau de Jean-Louis. Déjà le jeune homme, le fleuret à la main, dans son costume irréprochable de tireur, s'était placé devant son premier adversaire et exécutait un salut avec cette aisance et cette régularité qui ne manquaient jamais de soulever autour de lui un murmure approbateur.

Rien n'est plus utile que le sang-froid dans un assaut. Si on se laisse aller à une préoccupation extérieure, et à plus forte raison à une émotion quelconque, on perd ses moyens. Jean-Louis possédait au plus haut degré cette qualité maîtresse, indispensable en escrime, qui consiste à pouvoir se posséder; seulement, il se dit que c'était le moment ou jamais de se surpasser, et qu'à tout prix il fallait fermer la bouche de cet insupportable hâbleur. Il en résulta que l'adversaire de Jean-Louis reçut cinq à six coups de boutons, sans avoir réussi à en rendre un seul.

Un nouveau tireur, des plus estimés, se présenta et eut, à peu près, le sort du premier. Finalement, l'assaut se termina par un *hurrah* au milieu duquel revenait ce cri enthousiaste : « Bravo, Jean-Louis ! »

Jean-Louis, pendant ce temps-là, était occupé à changer de costume.

Comme il se disposait à sortir, après avoir serré la main et répondu aux compliments de quelques amis, il aperçut le bravache, sur le point de passer le seuil de la porte, et il entendit ce dialogue :

« Cependant, disait un spectateur, vous êtes difficile ! Jean-Louis n'a pas été touché.

— Laissez donc ! répliqua le bravache. Tous ces beaux fleurets feraient petite figure devant une épée démouchetée. »

D'un bond, avant que les amis qui l'entouraient eussent pu deviner son dessein, Jean-Louis joignit l'intrus, et, lui posant la main sur l'épaule :

« Monsieur, dit-il, voilà la seconde fois que je vous entends tenir ce propos. Serait-ce à moi qu'il s'adresse ? »

L'homme toisa son interlocuteur d'un regard hautain et répliqua en haussant les épaules :

« Et à qui donc s'adresserait-il ? »

Le mulâtre eut la force de se contenir encore. Il reprit :

« Il est donc vrai que vous cherchez à tout prix l'occasion d'avoir une affaire avec moi ? »

— En tout cas, fit le bravache de plus en plus méprisante, si je l'ai cherchée, j'y ai renoncé depuis longtemps. L'épée n'est pas faite pour votre main de mulâtre, monsieur du Fleuret. »

Un groupe s'était formé. Toutes les respirations étaient haletantes. Les amis de Jean-Louis le conjurèrent de demeurer calme devant cette grossière et gratuite provocation.

« Calme ? dit-il, je ne l'ai jamais été davantage. »

En effet, subitement, toute trace d'irritation avait disparu de sa voix. Il fit un pas vers l'insulteur, et là, le regardant fixement dans les yeux :

« Je n'ai pas besoin d'un duel avec vous ; mais puisque vous avez besoin d'une affaire avec moi, vous l'aurez. »

L'homme, impassible, répliqua d'un ton qui était une nouvelle insolence :

« Enfin ! »

— Oui, reprit Jean-Louis, mais à une condition cependant.

— Ah ! ah ! déjà une condition ?

— Soyez tranquille, elle est uniquement à votre avantage. Étant ce que je suis, je ne puis, en conscience, abuser de mes avantages contre un tireur aussi médiocre que vous l'êtes.

— Monsieur!.....

— Voici donc comment je me battrai avec vous : je me servirai d'un fleuret boutonné lorsque le vôtre ne le sera pas » (1).

L'insulteur était devenu blême.

« Prenez garde! cria-t-il, j'ai le droit d'accepter votre insolente proposition.....

— Il n'y a d'insolent ici que vous, interrompit Jean-Louis avec flegme. Décidez-vous. Est-ce convenu? »

L'autre hurla :

« C'est convenu. »

Une clameur s'éleva parmi les spectateurs de cette scène dramatique.

« C'est impossible!

— Nous ne permettrons pas une rencontre aussi inégale. — Es-tu fou, Jean-Louis? »

Le mulâtre étendit la main.

(1) Ce duel est raconté dans l'opuscule du docteur Surdun : « *Jean-Louis et son Ecole.* »

« Je suis si peu fou, que demain matin j'administrerai à monsieur, dans les conditions stipulées, la correction à laquelle il a droit. »

Le malheureux fit mine de se jeter sur Jean-Louis. Mais vingt bras l'avaient déjà repoussé au loin.

Quand il eut disparu au milieu des huées :

« C'est égal, dit quelqu'un, ce duel est insensé. Cet homme s'est souvent battu, et il a tué un de ses adversaires.

— Puisque je vous répète, fit Jean-Louis, que je suis sûr de moi, je connais la force de cet imbécile. Voyons, vous me permettrez bien de le rendre complètement ridicule. »

Il y avait une telle assurance dans le ton du jeune homme, que la confiance pénétra dans les cœurs.

Le lendemain, en effet, les deux adversaires se rencontrèrent l'épée et le fleuret à la main. Jean-Louis se contenta de parer en rompant pendant quelques instants les coups furieux que l'autre essayait de lui porter, puis, tout à coup, saisissant l'occasion d'une parade violente par laquelle il détourne une attaque à fond, il lui flanque (c'est le mot exact) en guise de riposte, par un coupé, un coup de

fouet si terrible, que le malheureux tomba renversé à terre, le visage labouré et ecchymosé.

Il garda longtemps les traces de cette blessure ridicule, et l'on peut croire que dès ce jour il ne se rencontra plus jamais sur le chemin du mulâtre.



V

LE NOUVEAU COMBAT DES TRENTE

Ce duel, que j'ai raconté en détail, parce qu'il m'a paru bien rendre non seulement la supériorité, mais encore la physionomie sympathique du jeune tireur, fut, comme je l'ai dit, un duel de jeunesse.

Jean-Louis en eut un autre, — je devrais dire plusieurs autres, car ils eurent lieu de suite le même jour, — qui rappelle le combat de Roland, chanté par Victor Hugo dans la *Légende des Siècles*.

A l'époque où nous sommes parvenus, c'est-à-dire en 1814, Jean-Louis n'avait jamais quitté l'armée; il avait assisté à plus de trente batailles ou combats, en Égypte, en Italie, en Prusse et en Russie.

C'est en Espagne que nous allons le retrouver,

en cette désastreuse année 1814, qui vit le suprême effort de Napoléon contre l'invasion de l'Europe.

Le 32^e régiment faisait partie de la 3^e division de l'armée et venait d'arriver à Madrid après de rudes étapes. Il ne s'agissait plus de vaincre, mais de se replier sur la France au plus vite.

On a beau être en retraite et avoir l'esprit plein de préoccupations attristantes, le soldat français conserve toujours un impérieux besoin de gaieté, qui le sauve d'ailleurs du découragement.

Donc, à peine le régiment avait-il pris à Madrid quelques heures de repos, qu'un certain nombre de sous-officiers et soldats de ce régiment, vrais zouaves de l'époque, se répandirent à travers les faubourgs et y commencèrent ce qu'en langage de troupier on appelle « la noce. »

Il y avait assez longtemps qu'on était sevré de tout plaisir : c'était bien le moins, avant de reprendre la danse du canon, que l'on s'approvisionnât de quelques compensations.

Par malheur, la fête fut tout à coup gâtée par une querelle de soldats, comme il s'en produisait trop souvent dans une armée composée d'éléments les plus hétéroclites.

A mesure que Napoléon I^{er} ajoutait un royaume

à ses conquêtes, son premier soin était d'incorporer dans son armée celles des nations vaincues par lui. C'est ainsi que, pendant cinq à six ans, Italiens, Hollandais, Saxons, Bavaois, — sans compter les Polonais, nos amis traditionnels, — prirent part, pour le compte de la France, aux batailles de l'Empire. Tant que l'étoile du conquérant resta brillante, ce troupeau armé, que Napoléon poussait devant lui, accepta la servitude, mais du jour où l'étoile commença à pâlir, chacun n'eut plus qu'une pensée : secouer le joug de ce maître terrible qui obligeait l'Europe à s'asservir de ses propres mains.

Les défections de 1813, Lutzen, Bautzen, Leipsick surtout, montrèrent que le prestige du conquérant avait commencé à s'ensevelir sous les neiges de la Russie. L'Allemagne entière se retourna contre les régiments français dont elle avait été l'auxiliaire. Les Italiens incorporés dans notre armée demeurèrent à peu près seuls fidèles à notre fortune. Mais si, même au temps des victoires suivies, certaines animosités violentes n'avaient cessé de régner entre des régiments si disparates par la nationalité et par le tempérament, on se figure aisément ce qu'il dut en être de ces animosités, le jour où des revers eurent enlevé à nos aigles leur auréole d'invincibilité.

Sauf au début, en 1808, lorsque Napoléon en avait pris la direction en personne, l'expédition d'Espagne n'avait jamais été heureuse. Aucune ne coûta plus d'hommes et d'argent, n'imposa au soldat plus de durs labeurs. L'écho des désastres de 1812 et de 1813, en pénétrant jusqu'au fond de l'Espagne, changea bientôt en insolence les dédains impatients de nos alliés étrangers. Les rixes entre soldats français et italiens étaient fréquentes et plus d'une fois les chefs avaient dû, pour rétablir l'ordre, recourir aux moyens extrêmes. La malheureuse idée de fête, qui s'était emparée d'un groupe de nos soldats, à leur dernier passage à Madrid, devait aboutir à un choc et aussi à un terrible exemple.

La 3^e division de l'armée d'Espagne, qui comprenait le 32^e régiment dont Jean-Louis faisait partie, comprenait également le premier régiment. Celui-ci se composait presque exclusivement d'Italiens, incorporés de gré ou de force dans le système militaire impérial. Quelques-uns de ces hommes avaient eu la même pensée et s'étaient répandus dans les faubourgs de Madrid, pour y boire et s'y divertir. Soudain le bruit d'une discussion violente parvient jusqu'à une *posada* dans laquelle chantent joyeusement des Français. Ceux-ci dressent l'oreille :

« Ce sont ces *coglioni* d'Italiens!

— Mais c'est avec les nôtres qu'ils sont aux prises! »

Le bruit redouble. Bientôt s'y mêlent le cliquetis de l'acier, un tumulte de meubles bouleversés, des hurlements de menaces, des appels farouches :

» A nous les Français!

— Les *Francesi*, à mort. »

En un clin d'œil, les Français s'élancent dans la rue, courant du côté où se passe la bagarre, engageant leurs camarades à se joindre à eux. Mais d'autres Italiens, occupés à boire dans une autre *posada*, ont entendu, de leur côté, l'appel de leurs amis et se portent à leur secours. Bientôt plus de cent hommes du 3^e régiment sont aux prises avec autant du premier. C'est une bataille en règle. Le sang coule, les blessés gisent sur le pavé, et il faut l'arrivée de deux compagnies, baïonnette au canon, pour mettre fin à une lutte qui commence à dégénérer en tuerie.

On arrête les plus enragés et les chefs s'assemblent immédiatement en conseil. Cette fois, il n'y a pas à hésiter, un exemple décisif est nécessaire, sinon l'ordre, déjà ébranlé, est à jamais compromis. Des soldats, oubliant l'uniforme qu'ils portent, se sont rués les uns sur les autres. La discipline exige une réparation éclatante.

A l'unanimité, le conseil décide que les maîtres et les prévôts des régiments compromis assumeront sur eux la responsabilité de la querelle, et se battront en duel, pour la vider honorablement, jusqu'à impossibilité reconnue de continuer le combat.

De part et d'autre, quinze tireurs sont désignés.

Jean-Louis est le premier maître du 32^e régiment.

Le premier maître du premier régiment se nomme Giacomo Ferrari. C'est un homme de près de six pieds de haut, énergique et d'une bravoure incontestée. Il a pratiqué dès l'enfance la science des armes, à cette école italienne, encore si florissante aujourd'hui. Avant d'entrer dans l'armée en qualité de premier maître, Giacomo Ferrari a même tenu à Florence une académie d'armes qui a porté le bruit de sa renommée jusqu'au bout de la péninsule.

C'est à cet adversaire redoutable que va avoir affaire Jean-Louis.

Depuis le célèbre combat des Trente, je ne crains pas de l'affirmer, l'histoire militaire n'offre pas le spectacle d'une rencontre plus terrible que celle de ces soldats, tous rompus à l'exercice de leur art, tous habitués à considérer sans sourciller la mort en face, tous résolus à soutenir l'honneur de leur régiment jusqu'au dernier souffle de la vie.

Le cadre de ce combat épique n'était pas inférieur à la lande bretonne qui entendit le cri sublime : « Bois ton sang, Beaumanoir, et ta soif passera ! »

Qu'on se figure une armée entière rangée en bataille dans une de ces plaines qui entourent Madrid. Au centre de ce déploiement solennel de troupes, étincelant sous le ciel bleu sombre de la nouvelle Castille, un large espace vide a été réservé. On a choisi pour cet espace un léger accident de terrain s'élevant un peu au-dessus du sol environnant, et présentant une sorte de plate-forme naturelle qui domine ; lorsque, tout à l'heure, les combattants désignés s'y présenteront l'épée à la main, le buste nu, pas un seul des spectateurs de la scène tragique, soldats alignés et impassibles, population madrilène haletante comme elle l'est à l'approche d'un combat de taureaux, pas un regard ne perdra un seul détail de ce qui va se passer. C'est en présence de dix mille témoins que l'honneur d'une armée va se laver dans le sang de ces trente braves.

Un roulement de tambour retentit. Des commandements sonores et brefs se succèdent. Les crosses des fusils, d'un mouvement unique, reposent sur le sol durci et le font tressaillir comme un grondement de tonnerre. Deux hommes, d'un pas rapide et sûr,

viennent d'apparaître sur le petit tertre, tout à l'heure désert. L'un de ces deux hommes, grand et fort, l'œil noir, la bouche dédaigneuse, promène un regard circulaire, plein de fierté et de confiance, sur la foule qui le considère, enfiévrée de curiosité : c'est Giacomo Ferrari. Le second, grand aussi, le teint bistré, aux muscles qui semblent d'acier bruni, se tient immobile, attendant : c'est Jean-Louis.

Les parrains des deux combattants se sont placés chacun de leur côté.

Un silence de mort a succédé soudain au murmure de curiosité qui a couru comme le bruit du vent précédant l'orage. Et, au milieu de ce silence, éclate, ce seul mot entendu des dix mille spectateurs :

« En garde ! »

Les deux maîtres croisent le fer. Dès le premier moment, Giacomo Ferrari essaie de fondre sur Jean-Louis, mais en vain : à toutes ses attaques il rencontre la lame de son adversaire. Il rompt et se résout à la patience. Il caresse, il taquine l'épée. Jean-Louis, calme et attentif, se prête à ses fioritures. Tout à coup l'Italien pousse un de ces rugissements familiers aux tireurs de sa race, et fait un petit saut de côté, suivi d'une attaque basse foudroyante. C'est une ruse florentine qui lui a souvent

réussi. Mais au même instant un cri de colère, plus encore que de douleur, jaillit de la bouche de Giacomo Ferrari : avec une prestesse inouïe, Jean-Louis a paré, et son épée marquant un temps d'arrêt sur la parade pour empêcher la remise, développe, sur le maître italien qui se relève en se rasant, une riposte rapide qui a pénétré dans l'épaule.

« Ce n'est rien ! crie Giacomo. »

Ils reprennent, et, presque aussitôt, il se sent frappé au-dessus du sein. Cette fois, l'épée de Jean-Louis qui attaque à son tour, est entrée profondément. Une pâleur livide se répand sur le visage de Giacomo : son épée lui échappe, et il tombe lourdement sur le sol.

On se précipite : il est mort.

Jean-Louis a déjà repris sa position première. Il essuie son épée et, tenant la pointe à terre, il attend.

Le premier maître du premier régiment vient d'être emporté mort : mais rien n'est fini. Quatorze adversaires, maîtres et prévôts, sont là, debout, au bas du tertre, impatientes de se mesurer avec le vainqueur, avides maintenant de venger le chef qu'ils avaient cru invincible.

Jean-Louis a pris à peine deux minutes de repos.

Il est prêt : un nouvel adversaire bondit devant lui : les épées se croisent. Un cliquetis sinistre, un cri, un soupir : Jean-Louis s'est fendu et se redresse, abaissant son épée. Un second cadavre est étendu devant lui.

Le troisième adversaire se présente : il faut l'intervention des juges du camp pour l'empêcher de se précipiter sur Jean-Louis qui, l'œil enflammé, de plus en plus sûr de lui-même, et sans songer à se reposer, était déjà prêt à poursuivre.

« Je ne suis pas fatigué » dit-il simplement.

Le signal est donné; l'Italien est un homme de haute taille, comme le premier maître dont le cadavre gît là-bas, recouvert d'un manteau militaire. Il a suivi attentivement le jeu du mulâtre; il croit en avoir surpris les moyens. Il multiplie les bonds, les feintes, les surprises. Enfin, s'écrasant, pour ainsi dire, à terre, comme un tigre à l'affût, il porte au mulâtre un coup terrible en dessous. C'est le fer de Jean-Louis qui, après une parade fulgurante, disparaît dans la poitrine de l'Italien.

On l'emporte évanoui.

Poursuivrai-je le détail de ces duels épiques? Non. Qu'il me suffise de rappeler que ce que j'écris ici est de l'authentique histoire, que je n'invente

rien, que cette rencontre est consignée dans un bulletin officiel de l'armée, et que j'en ai recueilli le récit de témoins le tenant de Jean-Louis en personne (1). Cela dit, j'achèverai en quelques mots : dix adversaires nouveaux succédèrent aux trois premiers, tous prévôts d'armes expérimentés, ayant fait leurs preuves. Tous les dix tombèrent devant Jean-Louis. Le numéro treize fut emporté sans connaissance, au milieu d'un brouhaha qui ressemblait à de la terreur.

Arrivé à ce chiffre de victoires, sans précédent dans l'histoire du duel, on pouvait croire à une lassitude du maître français. Dans cette lutte inouïe qui avait duré, montre en main, à peine quarante minutes, Jean-Louis avait donné vingt-sept coups d'épée, dont trois mortels. Deux prévôts seulement restaient au bas du tertre, des quinze qui au début y attendaient si impatientement l'occasion de croiser le fer. Certes, ces deux hommes n'étaient pas moins braves que leurs devanciers, mais si forte que soit la volonté humaine, comment la leur ne se fût-elle pas ébranlée au choc successif de tant d'émotions poignantes? Ce-

(1) Ce fait est également raconté dans un ouvrage de M. de Faulquemont. — V.

pendant ni l'un ni l'autre ne laissaient voir la morne angoisse qui leur étreignait le cœur. Pâles, mais résolu, ils se tenaient droits, frémissants, prêts à gravir le tertre fatal.

Une sorte de trêve momentanée était résultée de ce moment de terreur chez les uns, d'enthousiasme et d'orgueil satisfait chez les autres. Le colonel, vieux soldat bronzé par vingt-cinq ans de campagnes, jugea que la leçon terrible, mais nécessaire, avait atteint son entier effet. On pouvait, sans que l'honneur désormais sauf eût à en souffrir, arrêter à ces treize poitrines trouées et sanglantes la réparation exigée.

Le colonel alla droit à Jean-Louis qui, dans son immobilité de bronze, ressemblait à la statue de l'épouvante.

« Maître, dit-il, tu as vaillamment soutenu l'honneur du régiment. Au nom du 32^e tout entier, je te remercie. Mais treize combats successifs ont dû briser tes muscles. Retire-toi : si tes prévôts jugent bon d'achever la lutte avec les deux adversaires qui restent, ils sont libres. »

Jean-Louis eut une explosion, comme si ces paroles eussent contenu un doute et comme s'il eût éprouvé une sorte de volupté âpre à jeter dans une exclamation ardente le trop-plein qui l'oppressait :

« Non! s'écria-t-il, non, je ne quitterai pas le poste que m'a assigné la confiance du 32^e régiment; j'y resterai et j'y combattrai tant que je pourrai tenir une épée. »

En achevant ces mots, Jean-Louis fit un geste énergique. Dans la surexcitation de ses nerfs, il ne s'aperçut pas que le cercle des témoins qui l'entouraient venait de se resserrer, par suite de l'intervention du colonel. Il en résulta que l'épée que Jean-Louis avait à la main décrivit un demi-cercle rapide, et, en s'abaissant, blessa légèrement à la jambe un des propres camarades du maître d'armes.

Jean-Louis s'aperçut de l'accident avant même que le blessé eût proféré une plainte; instantanément son ardeur fiévreuse tomba. Il s'élança vers son ami et l'on vit des larmes rouler dans les yeux de cet homme qui, sans éprouver ni regret ni faiblesse, venait de faire couler le sang de treize adversaires.

« Ah! s'écria-t-il, il n'y a eu qu'un seul homme du 32^e qui ait été blessé dans cette journée, et c'est par moi! »

Le colonel voulut profiter de l'incident pour clore la lutte.

« Jean-Louis, dit-il, c'est un avertissement. Il y a assez de sang répandu. Tous se sont conduits en

braves ; me croyez-vous bon juge en matière d'honneur ?

— Oh ! mon colonel.

— Eh bien ! je déclare que l'honneur est satisfait et que le 32^e n'a plus qu'une chose à faire : tendre loyalement la main au 1^{er}. »

Une clameur enthousiaste s'éleva. Les deux prévôts du 1^{er} régiment, toujours immobiles, gardaient le silence. Le colonel les désigna à Jean-Louis et dit :

« Ils ne peuvent pas venir à toi. »

Jean-Louis était enfin vaincu. Il jeta son épée et, s'avançant vers les deux prévôts, leur tendit les deux mains.

« Vive Jean-Louis ! Vive le 32^e ! » s'écrièrent mille voix.

« Vive le 1^{er} ! » cria Jean-Louis. Nous ne sommes tous qu'une même famille. Vive l'armée ! »

Ce fut le signal de la réconciliation définitive ; elle fut sincère et complète. En une seconde, adversaires et amis entourèrent Jean-Louis, le complimentèrent, réclamant l'honneur de lui toucher la main. Très ému, le maître d'armes se dégagea difficilement en rappelant qu'il avait le devoir d'aller prendre sans retard des nouvelles des blessés. Cette marque de

sympathie acheva de lui gagner tous les cœurs. A partir de ce moment, toute animosité cessa entre les deux régiments, et il va de soi que le vin de Xérès, le soir même, arrosa copieusement le traité de paix.

Ainsi se termina ce duel, ou plutôt ce brelan de duels qui renouvela au xix^e siècle les aventures légendaires de l'ancienne chevalerie.



VI

L'ESCRIME A MONTPELLIER EN 1816

Jean-Louis avait vingt-huit ans au moment de cette rencontre célèbre. Sa réputation était déjà solidement assise et commençait même à se répandre en dehors de l'armée. Chez lui, d'ailleurs, le soldat valait le maître d'armes. Son activité, son souci de la discipline, sa bravoure au feu, son esprit méthodique et réfléchi en toutes circonstances lui avaient gagné de bonne heure toutes les sympathies. Il lui eût été facile d'atteindre successivement des grades plus élevés dans la hiérarchie militaire : mais pour cela il eut dû renoncer à la pratique de son art, à l'enseignement surtout de cet art, qui, dès cette époque, formait l'objectif immuable de son ambition. Jean-Louis se

contenta donc des galons de sous-officier et déclina constamment les ouvertures qui lui furent faites en vue de le séduire par la perspective de l'épaulette.

« Je dois à l'escrime ce que je suis devenu, répondait-il ; je vous le demande à vous-même, si j'y renonçais pour passer officier, ne me montrerais-je pas ingrat envers mon art, ingrat envers la mémoire du maître vénéré qui a formé ma jeunesse, développé mon corps et mon intelligence ? »

Et on était bien forcé de donner raison à Jean-Louis ; il avait pu refuser l'épaulette, mais il allait recevoir une récompense qui ne se refuse pas. Sa modestie, jointe à son savoir hors ligne et à ses qualités de soldat et de maître d'armes, étaient connus de tous : il fut créé chevalier de la Légion d'honneur ; Jean-Louis avait alors vingt-neuf ans. Peu après, il passa comme maître dans le troisième régiment du génie, alors en garnison à Montpellier.

Le corps du génie comptait déjà trois régiments qui alternaient dans trois garnisons : Metz, Montpellier et Arras.

Lorsque Jean-Louis arriva à Montpellier en 1816, on sortait à peine du trouble de l'invasion étrangère, encore compliqué des querelles de partis. Les esprits étaient profondément agités. En dépit de la

paix apparente, les vieilles jalousies subsistaient, toujours vivaces. On ne se battait plus, mais on continuait à s'observer. La noblesse, très nombreuse à Montpellier, avait, en y rentrant après un long exil, rapporté avec elle ses mœurs et surtout son éducation, en première ligne de laquelle figurait l'art des armes. Les parvenus s'évertuaient à imiter les nobles : tout cela, besoin de dépenser des forces inactives, curiosité, rivalités même, tout cela se trouva servir à merveille Jean-Louis. Dès ce premier passage à Montpellier il jeta, on peut le dire, les fondements de l'école puissante qu'il devait y créer plus tard, à son retour de Metz.

Pour Jean-Louis, l'escrime fut, comme il l'a dit, un art de conciliation. Il en entretint le goût et en promulgua le ton, composant avec un tact admirable des réunions habilement choisies, saisissant l'occasion de rapprocher, sur le terrain neutre de la salle d'armes, certains hommes qui, trois jours avant, se regardaient de travers, et qui, le lendemain, se serreraient la main au souvenir d'un assaut. Ce premier séjour de Jean-Louis à Montpellier fut un triomphe.

Il en avait gardé la mémoire et disait longtemps après :

« J'étais arrivé à ce résultat : tout se passait si

bien, sans bruit, sans désordre, dans ce milieu composé d'éléments civils et militaires et d'opinions différentes, que je n'eus jamais à regretter un seul incident fâcheux survenu dans ma salle d'armes. Bien des familles même y venaient assister aux leçons et assauts des leurs. »

VII

CAUSES HISTORIQUES DE LA RENAISSANCE DE L'ESCRIME EN FRANCE

Ce ne fut pas sans chagrin que Jean-Louis quitta Montpellier, pour suivre son régiment à Metz, où l'appelait l'inflexible loi du changement de garnison. Il laissait à Montpellier des amitiés sincères et nombreuses. En outre, cette ville méridionale avait pour lui un attrait particulier : elle lui rappelait Montauban, cette autre ville du Midi, où s'étaient écoulées les premières années de sa jeunesse. Ce qui adoucit les regrets de Jean-Louis, ce fut d'abord la certitude de revenir un jour à Montpellier, puisque, par la force même des choses, le virement des garnisons devait y ramener, dans un temps donné, le 3^e du génie. Ce

fut ensuite l'accueil qu'il reçut à Metz, ce furent les succès nouveaux qu'il y obtint, et dont le souvenir après vingt-cinq ans était resté aussi vivant qu'au premier jour.

Metz, que la France pleure aujourd'hui, Metz était alors une cité puissante et prospère. Ce n'était pas seulement l'inexpugnable boulevard militaire de notre frontière nord-est, c'était encore la ville brillante, pleine de mouvement et de vie, aux remparts jamais violés.

Comment un homme tel que Jean-Louis, non seulement soldat brave, acteur dans vingt batailles glorieuses, mais maître sans rival dans un art essentiellement français, ayant pour objet le maintien intact de l'honneur, comment un tel homme n'eût-il pas, dès le premier jour, acquis droit de cité dans une telle ville ?

Sa renommée se répandit dans Metz avec la rapidité d'une traînée de poudre. La jeunesse élégante alla solliciter ses leçons, et il fallut que le maître se décidât à ouvrir une salle d'armes dans la ville, en dehors de celle qu'il dirigeait déjà au quartier militaire.

« Je vois encore cette salle d'armes ! me disait-il y a quelques années un vieillard de soixante-seize

ans, toujours vert et robuste (1). Elle était située rue du Heaume, dans une grande maison d'architecture ancienne. Que de fois j'y ai fait assaut! Quelles soirées saines et réconfortantes j'y ai passées. Et quel enseignement clair, méthodique, simple! »

En 1820, on peut dire que la renommée de Jean-Louis avait atteint son apogée. On venait exprès à Metz pour obtenir de lui quelques leçons (2).

Ici, je crois nécessaire d'ouvrir une parenthèse et d'expliquer en quelques mots le regain de succès et de faveur qui, dès le début de la Restauration, accueillit l'enseignement de l'escrime et rendit rapidement à cet art la place importante qu'il avait occupée avant la Révolution dans notre éducation et dans nos mœurs.

Sous le premier Empire, à quelques rares exceptions près, l'escrime et son enseignement s'étaient

(1) M. Gustave Gérard, ancien Chancelier de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, sous la Restauration.

(2) Quelque trente ans plus tard, alors que Jean-Louis s'était fixé depuis longtemps déjà à Montpellier, sa renommée à Metz était restée telle, qu'un assaut d'armes, en l'honneur de son souvenir, y fut donné le 26 mars 1850. A l'occasion de cette séance, on distribua une petite gravure commémorative représentant un trophée d'armes et de drapeaux, sur lesquels on lit les noms de toutes les célébrités de l'escrime et qui servent de cadre au nom de Jean-Louis inscrit en lettres d'or.—V.

peu à peu circonscrits dans l'armée. Leur vulgarisation, qu'on me passe le mot, avait subi un temps d'arrêt. L'Empire créa, dans les mœurs et les habitudes publiques et journalières, une sorte d'oligarchie militaire représentée par l'innombrable corps d'officiers existant alors. Ce n'est pas critiquer un état de choses qui eut non seulement sa raison d'être, mais encore sa grandeur, que de constater que depuis 1800 jusqu'en 1815, le prestige militaire domina, absorba tout.

Entre deux victoires, Paris se remplissait d'uniformes éclatants : les boulevards, les théâtres, les jardins publics, les salons, voyaient l'or des épaulettes, l'étincellement des casques et des épées, écraser de leur éclat, et aussi de la fière allure de ceux qui les portaient, les habits bleus ou marrons des *pékins*. Ce mot de pékin est de l'époque et indique bien le dédain dans lequel était tenu, en général du moins, l'élément civil, en ce temps où l'armée était tout, par droit de victoire.

Les mémoires des contemporains nous apprennent que la coupe des cheveux, surtout celle de la barbe, étaient, chez les civils, subordonnées à des injonctions impérieuses. Un petit maître avec habit indigo à bouton d'or, s'il se fût avisé de porter moustache à

l'instar d'un sous-lieutenant, se fût exposé à un mauvais parti, en se rencontrant face à face avec un grognard tant soit peu quinteux. Les exemples tragi-comiques de ces sortes d'algarades sont fréquents dans les récits d'alors.

En revanche, il est rarement question, dans les mêmes récits, d'une révolte quelconque de l'élément civil contre ces petites tyrannies militaires.

Ce fut là peut-être une des causes principales de la désuétude dans laquelle tomba l'art de l'escrime durant cette période.

Soudain l'Empire s'écroula et un nouvel état de choses survint.

Le retour de la paix atténua considérablement la prépondérance militaire. De nouvelles attractions s'imposaient : l'éloquence de la tribune, le talent littéraire, les beaux-arts. L'antagonisme naquit en politique, en art, en journalisme. Nul ne pouvait jurer d'être toujours à l'abri, soit d'un écart de parole ou même d'une indiscretion de presse. Il fallait donc être armé à toute aventure pour être prêt à répondre de ses actes ou de ses paroles. Une nouvelle renaissance de l'escrime en France sortit de ce besoin de protection individuelle.

C'est ce qui explique la faveur toujours croissante

des salles d'armes qui s'ouvrirent au début de la Restauration, et l'empressement de la jeunesse à les fréquenter.

C'est ce qui explique le nouveau succès de Jean-Louis, le jour où il rouvrit à Metz sa deuxième salle d'armes publique.

Ces leçons ne l'empêchaient point de continuer à donner tous ses soins à la salle d'armes militaire dont il demeurait le chef. Son enseignement ici fut aussi remarquable au point de vue moral qu'au point de vue technique. Jean-Louis n'avait pas traversé quinze années de guerre sans avoir recueilli de profondes observations sur le caractère militaire. Il savait, — par expérience, — avec quelle facilité excessive deux hommes ayant une épée ou un sabre au côté, et prêts à affronter demain, s'il le faut, les balles de l'ennemi, sont disposés à vider, les armes à la main, une querelle souvent futile.

En même temps qu'il enseignait à ses élèves les finesses de l'épée, Jean-Louis ne cessait de leur démontrer le devoir de la modération.

« Le sang d'un soldat ne doit pas être gaspillé sottement, disait-il. Le duel est une extrémité, et le but de l'escrime consiste plus encore à calmer les emportements de la passion par la conscience de la

force, par le sentiment de la supériorité acquise, qu'à chercher à atteindre un adversaire. Elle a aussi pour objet de rendre l'homme assez maître de lui pour diriger ses coups avec sûreté, et à éviter le plus possible des dénouements mortels.

Telle était l'autorité de Jean-Louis sur les hommes qui l'écoutaient, tels étaient sa prudence et son tact en ces matières si délicates du point d'honneur, que durant les quinze ans qu'il exerça dans l'armée les fonctions de premier maître d'armes, il n'eut pas un seul malheur à déplorer.

Mais Jean-Louis n'était pas seulement reconnu comme un professeur éminent : il faisait encore autorité comme arbitre. Il figura à ce titre dans plus d'un assaut célèbre. L'aventure suivante, à laquelle il se trouva mêlé, n'a jamais été racontée, et j'en puis affirmer d'un bout à l'autre l'exactitude.



VIII

LE DÉFI DU COMTE DE BONDY

Un soir de l'hiver de 1816, deux hommes, qu'à leur mise recherchée on eût reconnu du premier coup d'œil pour appartenir au meilleur monde, sortaient, vers onze heures du soir, d'une séance d'escrime donnée en présence d'une assistance nombreuse, et gagnaient la rue, déjà déserte, avec la satisfaction visible de tireurs avides de respirer librement le grand air.

« Ma foi, mon cher d'Ivry, s'écria l'un d'eux en s'essuyant le front, il était temps que je gagnasse la porte. Cinq minutes de plus, je suffoquais.

— Mon cher Bondy, répliqua l'autre en riant, ce sont là les petits inconvénients de votre puissante

nature. Taillé comme vous l'êtes, en hercule Farnèse, il vous faudrait, pour respirer à l'aise, un amphithéâtre romain... »

— Oh! interrompit le premier interlocuteur, vous savez, mon cher baron, que j'ai plus d'une fois tiré, dans des salles chauffées à la température du Sénégal. Mais autre chose est de se sentir serré à étouffer dans une salle vraiment trop nombreuse... Et puis... »

Il s'arrêta, comme s'il eût voulu retenir ce qu'il avait d'abord voulu ajouter.

« Et puis?... Achevez, insista son compagnon.

— Non, je craindrais de vous être désagréable.

— Bon, je comprends.

— Que comprenez-vous?

— Que mon maître et ami Lafaugère (1), continue à jouir du privilège de vous porter sur les nerfs.

— Eh bien, oui! »

L'homme qui venait d'articuler cet aveu bref et brusque, et d'exprimer implicitement sa mauvaise opinion sur l'un des tireurs les plus remarquables qu'ait produits l'escrime française, pouvait être âgé

(1) J'ai donné un portrait de cet exécutant merveilleux dans les notes biographiques de la *Bibliographie de l'Escrime*, page 163. — V.

d'une quarantaine d'années. De haute taille, portant fièrement la tête, toute sa personne, solide et bien campée, trahissait l'assurance et la force. Le comte de Bondy occupait alors les fonctions de préfet de la Seine.

Son compagnon se nommait le baron d'Ivry. Tous deux étaient réputés dans le monde de l'escrime, mais la renommée du comte de Bondy dépassait de beaucoup celle de son compagnon. A cette époque, elle se trouvait à son apogée. M. de Bondy avait étudié dès l'enfance cet art pour lequel il professait une fiévreuse passion. Élève de Gomard père, il s'était produit juste à l'heure où Saint-George, encore vivant, mais vieilli, avait depuis longtemps renoncé aux assauts sérieux; de sorte qu'il n'eut pas à s'essayer contre ce redoutable adversaire. Très travailleur, doué de qualités de premier ordre, par l'à-propos et la précision de son exécution, la puissance de ses ressorts, le comte de Bondy avait, au moment où nous faisons connaissance avec lui, en cette année 1816, remporté des succès éclatants, non seulement sur les premiers amateurs de l'époque, mais encore sur les premiers maîtres de Paris.

Il possédait, dit Gomard fils, qui lui a dédié sa

Théorie de l'Éscrime (1), indépendamment de sa qualité de gaucher, une telle vitesse de main, qu'on l'avait vu quelquefois, après que son attaque avait été parée, toucher la remise pendant que son adversaire ripostait, et revenir à temps à la parade pour éviter cette riposte. Il était doué d'un tel nerf dans les doigts, ajoute Gomard, que ses parades désarmaient fréquemment ses adversaires, et quelquefois le fleuret volait si loin et avec une telle force, qu'il y avait danger pour les spectateurs. Tous ceux qui tiraient avec lui étaient forcés de garnir leur monture d'une martingale.

Il est bien rare que l'habitude du succès, la reconnaissance d'une supériorité, surtout quand cette supériorité consiste dans l'escrime, ne grisent pas les meilleurs esprits. Homme de cœur, homme du monde, toujours prêt à offrir à ses amis son bras et sa bourse, le comte de Bondy n'avait qu'un léger défaut : c'était de ne pouvoir supporter même la pensée qu'il pût exister quelque part un tireur capable de rivaliser avec lui.

J'ai raconté dans la *Bibliographie de l'Éscrime* un trait qui peint le comte de Bondy sous son jour

(1) Voir ma *Bibliographie de l'Éscrime*, page 64.

d'homme brave et de parfait honnête homme. Ayant appris qu'une sorte de spadassin terrorisait la ville de Caen, il se rendit dans cette ville, se fit indiquer le café dans lequel le spadassin se tenait d'habitude, assista sans mot dire à une scène de provocation odieuse, puis tout à coup, d'une voix vibrante :

« Garçon, cria-t-il. Allez commander de ma part un enterrement pour monsieur. »

Le spadassin pâlit et balbutia :

« Monsieur, pourrai-je savoir qui se permet de m'offrir un pareil cadeau ? »

— Je suis le comte de Bondy. »

L'autre n'en demanda pas davantage. Le nom du comte de Bondy était parvenu jusqu'à lui, accompagné de sa légende redoutable. Il fit immédiatement des excuses au malheureux qu'il avait lâchement provoqué, et quitta le café, puis la ville même.

Tel était l'homme qui, par cette soirée d'hiver où nous venons de le rencontrer, manifestait à l'égard du maître d'armes Lafaugère un dédain non équivoque. M. de Bondy, je le répète, ne souffrait pas l'idée d'une supériorité rivale de la sienne : or, Lafaugère n'avait jamais tiré avec lui, et cependant était le seul qu'on osât tout bas (mais si bas que ce fût, il l'avait entendu) lui opposer,

De même que Jean-Louis, Lafaugère, d'ordinaire, n'habitait point Paris. Il professait à Lyon, et sa salle d'armes était en grande estime. Des circonstances fortuites l'avaient amené à Paris, et, comme on l'a vu, il venait de prêter son concours à un assaut organisé par les soins de quelques-uns de ses confrères. L'escrime parisienne comptait alors parmi ses maîtres la Boëssière fils, Charlemagne, de Menissier, Gomard père, Lebrun fils.

C'étaient les succès de Lafaugère à cet assaut qui avaient si fort agacé M. de Bondy, à ce point même qu'il n'avait pu se contenir plus longtemps, et que sous le prétexte fallacieux de la chaleur excessive de la salle, il s'était esquivé avant la fin, entraînant avec lui le baron d'Ivry, tout en sachant parfaitement les sympathies de ce dernier pour le maître lyonnais.

« Ah ça, voyons, mon cher comte, répliqua M. d'Ivry, que diable vous a fait mon pauvre Lafaugère pour que vous lui en veuilliez tant ? »

— Lui en vouloir, moi ? Je ne lui en veux nullement. »

Après un court silence, M. de Bondy reprit d'un ton dédaigneux.

« Heureusement, il va retourner à Lyon, et c'est peut-être fort heureux pour lui. »

M. d'Ivry devint très grave.

« Pardon, mon cher ami, dit-il d'un ton un peu sec, vous êtes, je le reconnais, un tireur hors ligne. Mais, souffrez que je vous le dise, votre pitié tombe à faux. Il n'est nullement prouvé que le jour où vous vous aviseriez de croiser le fer avec Lafaugère, ce serait lui qui aurait le dessous.

— Allons donc! fit M. de Bondy, en haussant les épaules. Vous n'y pensez, pas d'Ivry! Un homme qui ne mesure pas cinq pieds de haut! A peine la taille militaire. »

Et M. de Bondy éclata de rire.

Mais M. d'Ivry ne riait point, il poursuivit :

« La taille n'y fait rien, et laissez-moi vous dire, sans vous offenser, que la puissance de ce petit homme est peut-être ce que l'escrime a produit de plus étonnant. Du reste, vous l'avez vu tantôt à l'œuvre : il me semble qu'il ne s'en est pas mal acquitté. Une moyenne de douze coups contre un, vous êtes difficile.

— Oui, contre des tireurs que j'enlève haut la main. »

M. d'Ivry commençait à éprouver un commencement d'irritation.

« Écoutez, mon cher comte, je puis peut-être vous

fournir une occasion de faire sentir à Lafaugère lui-même l'opinion que vous avez de son talent. Je dois le voir demain matin, à l'hôtel où il est descendu. Quand je lui aurai exposé que le comte de Bondy serait à la fois curieux et flatté de tirer avec lui, je ne doute pas que Lafaugère ne soit heureux de retarder son départ, fût-ce de plusieurs jours, pour vous donner cette satisfaction. »

M. de Bondy réfléchit pendant deux secondes.

« Après tout, répliqua-t-il enfin, puisque vous semblez y tenir... Il va de soi, n'est-ce pas, que la chose se passera simplement entre nous trois, avec vous seul pour témoin... »

M. d'Ivry secoua la tête.

« Un assaut public? Vous voulez un assaut public?

— Parfaitement.

— D'Ivry, réfléchissez.

— C'est tout réfléchi. D'ailleurs, si l'assaut n'était pas public, Lafaugère n'accepterait pas.

— Mon cher, reprit M. de Bondy, vous témoignerez, au besoin, n'est-ce pas, que ce n'est pas moi qui ai provoqué cette rencontre; que je n'ai fait que céder à vos instances.

— Si cela vous fait plaisir, soit. Mais à quoi bon ce témoignage?

— A ce que je ne veux pas qu'on me jette à la tête le reproche ridicule d'avoir entamé la réputation d'un maître qui ne m'a jamais fait le moindre mal. »

Si peu d'envie qu'il en eût, M. d'Ivry, à ce ton d'assurance imperturbable, ne put s'empêcher de sourire.

« Mon cher comte, dit-il, vous êtes admirable. Mais bannissez ces craintes généreuses. Lafaugère saura tirer son épingle du jeu, je vous en réponds.

— Savez-vous qui vous me rappelez en ce moment, ou plutôt qui me rappelle votre Lafaugère, dont vous vous portez, avec tant de zèle, parrain et garant ?

— Non, et, je vous l'avoue, je serais charmé de le savoir.

— Il me rappelle, vous savez bien, cet invincible tireur de la garde qui, il y a cinq ans, eut la fâcheuse idée de venir s'essayer contre votre serviteur dans la salle de Gomard père.

— J'y étais.

— Si vous y étiez, vous devez vous rappeler comment les choses se sont passées. Moi, toujours bon diable, je n'eusse pas mieux demandé, comme je vous le proposais tout à l'heure pour Lafaugère, que de faire assaut à huis clos. Par malheur, notre homme se croyait sûr de lui. Il s'en croyait tellement sûr,

qu'il amena une nombreuse et brillante galerie, composée d'officiers, et destinée à l'applaudir. Vous vous rappelez quel fut le dénouement.

— Oui, une moyenne de quinze coups touchés par vous contre un par lui. Oh! ces choses-là ne s'oublient pas.

— Eh bien, mon cher d'Ivry, mettons que nous n'avons rien dit, qu'il n'a pas été question de Lafaugère, et séparons-nous comme de vieux amis que nous sommes, sans plus penser à ce projet d'assaut. »

M. d'Ivry tendit la main au préfet.

« Mon cher, il ne tient qu'à vous de retirer les appréciations désobligeantes que vous avez, dans un moment de vivacité, portées sur le talent de Lafaugère, si vous craignez..... »

A ce mot, M. de Bondy fit un mouvement brusque, ses yeux jetèrent un éclair; mais, presque aussitôt redevenant calme :

« Vous avez raison, d'Ivry, répliqua-t-il. Cet assaut aura lieu. Il faut qu'il ait lieu, entendez-vous? Pour toutes les conditions, je m'en rapporte à vous et j'y souscris d'avance. »

IX

L'ORGANISATION D'UN ASSAUT EN 1816

Le lendemain matin, Lafaugère, déjà reposé des fatigues de l'assaut de la veille, faisait ses préparatifs de départ lorsqu'on frappa à sa porte.

Un domestique entra, tenant une lettre. Lafaugère reconnut sur le champ le valet de chambre du baron d'Ivry.

« Eh! mon Dieu, Pierre, qui peut vous amener si matin? Il n'est rien arrivé de fâcheux à M. d'Ivry depuis hier soir, au moins?

— Nullement, monsieur, mais en rentrant, cette nuit, monsieur le baron vous a écrit et il m'a chargé de vous apporter cette lettre ce matin à la première heure.

— Oh! oh! Il paraît que c'est grave. »

Lafaugère rompit le cachet et lut :

« Mon cher maître, il est indispensable (le mot était souligné) que vous retardiez de quelques jours votre départ de Paris. Je viendrai vous chercher à dix heures, et, tout en déjeunant, je vous expliquerai comment la demande que je vous adresse intéresse votre honneur et celui de votre élève et ami.

» D'IVRY. »

« En voilà bien d'une autre! s'écria le maître d'armes. Ajourner mon retour à Lyon : pour que M. d'Ivry me demande une chose pareille, lui qui sait combien ma présence est utile là-bas, il faut en effet une circonstance d'une gravité imprévue. Que diable cela peut-il être? »

Le valet fit signe qu'il n'en savait pas davantage, puis il dit :

« Quelle réponse dois-je rapporter à monsieur? »

— Dites que c'est convenu. »

Lorsque la porte se fut refermée, Lafaugère se mit à arpenter, tout pensif, sa chambre d'hôtel.

« Parbleu! murmurerait-il, il me tarde de connaître

le mot de cette énigme : une raison qui intéresse mon honneur..., non seulement mon honneur, mais encore celui de M. d'Ivry. Voyons, aurais-je par hasard, sans le vouloir, offensé quelqu'un? »

Il chercha dans ses souvenirs.

« Cet assaut d'hier soir... »

Mais, haussant les épaules :

« Je n'ai pas le sens commun; tout s'est admirablement passé : maîtres, amateurs se sont montrés pleins de cordialité. M. d'Ivry figurait au premier rang et m'applaudissait à tout rompre..... On voit très bien, entre deux phrases d'armes, qui on a pour soi, qui on a contre... »

Lafaugère s'arrêta tout à coup.

« A côté de M. d'Ivry se trouvait quelqu'un qui n'a pas cessé de se tenir les bras croisés, M. le comte de Bondy. »

Et Lafaugère répéta d'un ton un peu ironique :

« L'intouchable comte de Bondy! Une Excellence! »

Le maître d'armes reprit sa promenade.

« Non, conclut-il, ce n'est pas cela. M. de Bondy s'est retiré avant la fin de l'assaut, avec M. d'Ivry... »

Il s'arrêta encore : la simultanéité de ce double départ venait de frapper son souvenir.

« Ma foi, reprit Lafaugère, attendons. Dans une heure je saurai à quoi m'en tenir.

Employons ce temps à écrire à Lyon, pour prévenir qu'une circonstance imprévue me retient encore quelques jours à Paris. »

Lafaugère venait de cacheter ses lettres lorsqu'on frappa de nouveau, et le baron d'Ivry entra.

Le maître d'armes courut à lui.

Les premiers mots de M. d'Ivry furent :

« Eh bien ! vous restez ? »

— Il le faut bien, puisque c'est nécessaire. Vite, expliquez-moi votre lettre : je suis sur des charbons ardents. »

M. d'Ivry s'assit et dit avec calme :

« Connaissez-vous M. de Bondy ? »

Lafaugère fit un pas en arrière et se frappa le front :

« Je m'en suis douté, s'écria-t-il.

— Comment cela ? »

— Son attitude hier soir à cet assaut, que le diable emporte, entre parenthèses, puisqu'il me met sur le bras une affaire et une perte de temps. Seulement, que me veut-il ? Je ne puis arriver à le deviner.

— Vous le connaissez ? »

— De vue, un peu... De réputation, beaucoup. »

Le ton de ce dernier mot n'échappa point à M. d'Ivry, qui reprit en souriant :

« Je vois qu'avant même de nous être entendus, nous sommes d'accord.

— M. le comte de Bondy est un tireur des plus sérieux, fit Lafaugère.

— Oui, mais il le sait peut-être un peu trop, répliqua le comte.

— Il a fait ses preuves.

— Excepté avec vous. »

Lafaugère tressaillit : ces seuls mots suffirent à l'éclairer complètement.

« Oh ! dit-il avec un accent qui trahissait l'émotion d'une joie difficilement contenue, ce n'est pas possible : M. le comte de Bondy ne songe pas à se mesurer avec Lafaugère, le petit maître d'armes de Lyon.

— Il y songe si bien que c'est pour cela que je me trouve ici, et voilà l'origine de l'incident, répliqua M. d'Ivry : M. de Bondy a près de six pieds de haut, vous, vous êtes de petite taille, et...

— Et, tout naturellement, interrompit Lafaugère, Son Excellence M. le comte de Bondy est convaincu qu'un homme de sa taille ne doit faire qu'une bouchée d'un homme de la mienne. »

M. d'Ivry inclina la tête, en signe qu'il n'avait plus rien à lui apprendre.

« Alors, reprit Lafaugère, c'est un assaut que souhaite M. de Bondy ?

— Il serait plus exact de dire que c'est moi qui l'ai souhaité pour vous. »

En quelques mots, M. d'Ivry raconta comment, dans la conversation de la veille, un mot en amenant un autre, il avait fini par être prodigieusement agacé de l'assurance de M. de Bondy, et comment il s'était décidé à le mettre, comme on dit, au pied du mur.

Lafaugère serra la main de M. d'Ivry.

« Allons! je vois, dit ce dernier, que j'ai eu raison de ne pas douter de vous.

— Oh! pour cela, oui! Mais que je perde la partie ou que je la gagne, je ne vous en serai pas moins reconnaissant. M. de Bondy n'est pas un adversaire ordinaire et je ne me dissimule nullement la puissance de la lame à laquelle je vais me heurter...

— Oui, poursuivit M. d'Ivry, mais vous aussi, Lafaugère, vous êtes une exception. Vos moyens vous sont tout personnels, et ayant eu à lutter contre ce désavantage énorme de la petitesse de la taille, vous en avez triomphé, à ce point d'en avoir fait un

des éléments même de votre supériorité; vous possédez en outre sur M. de Bondy un avantage réel : le sang-froid. C'est pourquoi je ne suis nullement inquiet. Quoi qu'il arrive, vous sortirez de l'épreuve à votre honneur, qui est un peu, permettez-moi de vous le dire, celui de vos élèves, mon cher maître. »

Lafaugère était très ému.

« Je tâcherai, dit-il, de me rendre digne de votre confiance. Maintenant, je suis à vos ordres.

— Parlons donc tout de suite des conditions de l'assaut. M. de Bondy, qui est un parfait galant homme, me donne carte blanche. Il m'a d'abord semblé indispensable qu'une rencontre entre deux tireurs de votre mérite réclamait une assistance nombreuse et un jury.

— Un jury?

— Composé de maîtres et d'amateurs reconnus, qui, à la fin de l'assaut, déclareront officiellement le nombre de coups échangés. Je les ai déjà choisis et les ai fait prévenir ce matin de la visite que j'aurai l'honneur de leur rendre dans deux heures, quand nous aurons déjeuné. Voici leurs noms. »

Lafaugère prit la liste que lui présentait M. d'Ivry et secoua la tête.

« Récuseriez-vous ces messieurs?

— A Dieu ne plaise. Ce sera bien plutôt, eux, qui se récuseront, j'en ai peur, et la raison en est bien simple : les maîtres dont voici les noms sont des connaissances de M. de Bondy.... Pas un seul instant je ne mets en doute leur inébranlable loyauté, s'ils acceptent d'être juges du camp, et si l'avantage est pour moi, ils n'hésiteront pas à le proclamer. Mais ils n'accepteront pas.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce que M. de Bondy n'est pas seulement M. le comte de Bondy, escrimeur renommé, mais qu'il est encore, qu'il est surtout, Son Excellence Monsieur le comte de Bondy, préfet de la Seine, et qu'on y regarde à deux fois avant de formuler, contre un personnage de cette importance, un jugement aussi... délicat.

— Pardieu ! s'écria M. d'Ivry, je serais curieux de voir cela, par exemple, mais déjeunons d'abord. »

Une heure après, M. d'Ivry quittait Lafaugère et commençait sa tournée chez les maîtres d'armes déjà prévenus par lui. La réponse du premier fut telle que Lafaugère l'avait prévue : sans doute, il était on ne peut plus flatté de l'honneur qu'on lui faisait, mais ses vieilles relations avec M. le comte de Bondy l'obligeaient à une réserve extrême dans

une matière aussi grave, et dans des circonstances qui devaient tourner fatalement au détriment de deux hommes également renommés.

« Et d'un! fit M. d'Ivry en remontant dans son coupé. Ce diable de Lafaugère a du flair. Passons au numéro deux. »

Le numéro deux fit à peu près la même réponse que le numéro un. Seulement, lui, ce n'était pas du tout la crainte de froisser M. le préfet de la Seine qui le retenait. Au contraire, c'était par pure amitié pour son ami, son vieil ami Lafaugère, qu'il se refusait à juger un assaut absolument inutile à la gloire désormais acquise du maître d'armes lyonnais.

« Et de deux! Voyons le troisième. »

M. d'Ivry sonna; un prévôt vint ouvrir. Avant même que le baron eût eu le temps de s'annoncer lui-même.

« Monsieur est sans doute monsieur le baron d'Ivry? » dit vivement le prévôt.

« Comment me connaissez-vous? »

— Le maître a reçu ce matin un mot de monsieur. Tout de suite il m'a dit : « Comme c'est ennuyeux! voici M. le baron d'Ivry qui m'annonce sa visite pour affaire urgente, et précisément je suis obligé de m'absenter de Paris pendant huit jours. Je pars dans

une heure. Tu m'excuseras auprès de M. le baron d'Ivry, en lui disant que je suis désolé. » Alors, le maître m'a fait le portrait de monsieur...

— Mon ami, fit M. d'Ivry en réprimant son envie de rire, tu diras au maître que j'eusse été aux regrets de déranger ses petits intérêts en quoi que ce fût! »

Et remontant en voiture, il courut à l'Hôtel-de-Ville.

Moins de dix minutes après, M. de Bondy, prévenu, s'empressait de rejoindre M. d'Ivry dans le salon où ce dernier avait été introduit.

Le préfet de la Seine paraissait un peu fiévreux. On devinait, à ses paupières fatiguées, que son sommeil avait du être traversé de rêves inquiets.

« Eh bien! dit M. de Bondy, tout est sans doute arrêté? C'est affaire à vous, mon cher. A quant l'assaut? Demain? Ce soir? »

— Rien n'est arrêté, au contraire, mon cher comte, et c'est précisément pour en finir que je me suis permis de venir vous déranger au beau milieu de vos occupations officielles. »

M. de Bondy eut un mouvement involontaire.

« Lafaugère refuserait-il? »

— Décidément, vous le connaissez mal, répliqua M. d'Ivry avec flegme. »

Il mit M. de Bondy au fait de la situation, et conclut :

« Il vous appartient, mon cher comte, d'en finir avec toutes ces complications imprévues. Vous souhaitez de vous rencontrer avec Lafaugère : de son côté, Lafaugère est très flatté de se rencontrer avec vous. Voici ce que je me permets de vous proposer, et ce qui, sanctionné par vous, lèvera tous les obstacles. Connaissez-vous Jean-Louis ?

— Si je connais Jean-Louis ? s'écria M. de Bondy, qui ne le connaît pas ? A la bonne heure, voilà un vrai maître. Mais qu'a à faire ici Jean-Louis, qui habite en province ?

— Je suis charmé de la bonne opinion que vous avez de lui, reprit M. d'Ivry. Il vous sera donc agréable de le compter comme président du jury chargé de suivre les phases de votre assaut. En même temps, vous voudrez bien m'autoriser à aller assurer de votre part MM. de la Boëssière et Charlemagne que vous désirez les avoir comme juges du camp. A ces deux maîtres d'armes, que vous tenez, je le sais, en grande estime, se joindra un amateur désigné par vous : total, trois juges et un président. De cette façon, toutes les susceptibilités, à supposer qu'il en subsiste encore, demeureront sauvées. Qu'en pensez-vous ? »

M. de Bondy répliqua, après un court silence :

« J'accepte. Mais comment obtiendrons-nous de Jean-Louis, en ce moment à Montpellier, qu'il vienne à Paris exprès pour présider un assaut?

— En lui écrivant en même temps qu'à son colonel, qui est de mes amis, dit M. d'Ivry, et je répons de tout.

— Faites-donc, et pardon pour l'embarras que je vous donne, mon cher ami... Alors, Lafaugère est content de se mesurer avec moi ?

— Ravi. »

Un quart d'heure après cette conversation, M. d'Ivry faisait part à Lafaugère des dernières décisions prises. Au nom de Jean-Louis, Lafaugère battit des mains.

— Tout cela va m'occasionner un grand retard, dit-il, mais je vous devrai la plus intéressante soirée de ma vie. »



X

LE COMTE DE BONDY ET LAFAUGÈRE

Rien ne prouve mieux la considération acquise par Jean-Louis dès ces premières années de la Restauration, non seulement au point de vue de la science de l'escrime, mais encore au point de vue de la hauteur du caractère, que cette unanimité d'acceptation de son arbitrage.

Quiconque l'avait approché, ne fût-ce que quelques heures, emportait un souvenir sympathique de ce soldat intègre et modeste, incapable de tirer la moindre vanité de ses succès, rapportant chaque progrès de son savoir à l'intérêt général de son art, ignorant toute impatience comme toute jalousie, et toujours prêt à faire servir son expérience des choses

et des hommes à la conciliation et à l'apaisement.

Apprécié comme il l'était de ses chefs, Jean-Louis, tout en remplissant strictement ses devoirs de maître d'armes dans l'armée, jouissait d'une grande liberté. C'est ainsi, on l'a vu, qu'il avait pu créer en ville une salle d'armes particulière, lui permettant de tirer de son talent un profit légitime. C'est ainsi qu'il obtenait aisément tout congé dont il avait besoin lorsqu'un assaut de quelque intérêt réclamait sa présence. Il arrivait même fréquemment que son colonel, très amateur d'armes, prenait l'initiative de ces déplacements, très fier de produire son maître devant de nouveaux spectateurs.

Comme, de son côté, Jean-Louis ne se refusait jamais à répondre à un appel qu'il considérait comme une charge de son devoir professionnel, il ne pouvait être un seul instant douteux qu'il ne s'empressât d'accepter l'invitation qu'on lui faisait à propos de l'assaut résolu entre son éminent confrère Lafaugère et le comte de Bondy.

Aucune arrière-pensée, aucun sentiment de jalousie n'avaient jamais eu de prise sur Jean-Louis. Ami de Lafaugère qu'il appréciait très haut, bien que sa méthode différât de beaucoup de la sienne comme principes et comme procédés, il avait vu tirer plusieurs

fois M. de Bondy, et faisait grand cas des solides qualités du préfet de la Seine. En outre, M. de Bondy n'avait jamais tiré avec Jean-Louis, et ce dernier savait que Son Excellence ne parlait de lui qu'avec une déférence des plus flatteuses.

Ces diverses conditions de caractère et de circonstances faisaient donc de Jean-Louis le meilleur arbitre qu'on pût rêver pour une séance de ce genre.

Le jour même où lui était parvenu l'appel du comte d'Ivry, le maître prit la poste et le soir même qu'avait désigné le baron d'Ivry, l'assaut eut lieu à Paris.

Le théâtre de cet assaut fut une maison du quai d'Orsay, obligeamment mise par un parent du baron d'Ivry à la disposition des deux tireurs et de leurs amis. Peu de jours avaient suffi pour transformer en salle d'armes un grand salon ouvrant sur la terrasse du quai. Quelque vaste que fût ce salon, il put contenir à peine tous les maîtres et amateurs, tous les fervents du fleuret qui avaient sollicité la faveur d'assister à l'assaut, avec plus d'insistance que s'il se fût agi d'une première représentation à la Comédie-Française ou à l'Opéra. Force fut d'ouvrir à deux battants une grande porte faisant communiquer

le salon avec la serre, de façon à rendre l'atmosphère respirable.

Tout le monde avait pris place autour de l'estrade : au premier rang se tenait assis Jean-Louis, grave dans sa redingote boutonnée militairement jusqu'au col, ne paraissant pas même se douter de la curiosité sympathique et des commentaires élogieux dont sa présence était l'objet. A son côté et en face siégeaient les trois autres arbitres : M. de Peyronnet (1), amateur distingué, choisi par M. de Bondy, et les deux maîtres d'armes choisis par les deux adversaires : MM. Charlemagne et de la Boëssière.

Charlemagne n'a pas plus que Jean-Louis, laissé de traité de l'art de l'escrime ; mais c'était un maître fort estimé, dont l'enseignement a formé d'excellents élèves. Quant à la Boëssière, fils du célèbre maître d'armes qui éleva Saint-George, il mettait précisément à cette époque la dernière main à son remarquable *Traité de l'art des armes*, dont j'ai résumé ailleurs la portée et l'intérêt théorique (2), et qui parut deux ans avant celui que Lafaugère dédia au baron d'Ivry (3).

(1) M. de Peyronnet, qui fut ministre, a laissé un nom comme tireur.

(2) Voir la *Bibliographie de l'Escrime*, page 39.

(3) Voir la *Bibliographie de l'Escrime*, page 78.

Quelques minutes à peine venaient de s'écouler depuis l'heure fixée pour l'assaut, et déjà une impatience fiévreuse commençait à se manifester dans l'assemblée, lorsqu'un murmure de satisfaction hale-tante courut sur toutes les lèvres. A ce murmure succédèrent presque instantanément quelques exclamations de surprise, puis le silence s'établit tout à coup.

Les deux champions venaient d'apparaître aux deux extrémités de la salle, mais dans une tenue bien différente, et c'était cette différence frappante et même un peu étrange qui avait provoqué dans l'assistance une explosion involontaire d'étonnement.

Cet étonnement se traduisit même par ce mot railleur, dit à voix basse au comte d'Ivry par son ami le maître de la maison :

« Ah çà! Bondy s'est donc figuré qu'il s'agissait d'un menuet? »

En effet, le costume du préfet était bien fait pour justifier l'interrogation.

Qu'on se figure, au lieu de la veste d'armes, ordinairement en usage, sans aucun luxe que celui de la perfection de la coupe, qu'on se figure, dis-je, un costume de satin blanc piqué, avec jabot de fine dentelle se terminant autour du cou en manière de collerette.

Telle était la tenue sous laquelle venait de se présenter le comte de Bondy.

A la vue de ce costume de gala, défi évident du brillant tireur, Lafaugère ne put maîtriser un rapide mouvement d'irritation.

Ce costume, d'ailleurs, accentuait le contraste entre les deux hommes : la salle entière contemplait et comparait alternativement M. de Bondy, avec sa taille de près de six pieds, sa tête fièrement portée, son apparence d'assurance absolue, et Lafaugère, petit, presque exigu, avec son costume élégant, sans doute, mais d'une simplicité rigoureuse, et écrasé, pour ainsi dire, par les rutilances du satin et les dentelles de son adversaire.

Quelque rapide qu'eût été le mouvement de Lafaugère, on l'avait remarqué : le silence devint solennel, chacun devina qu'il allait se passer entre ces deux hommes, le géant et le nain, une scène non prévue au programme.

En effet, Lafaugère, complètement maître de lui-même, d'un ton de politesse froide, dit, en faisant un pas vers M. de Bondy, qu'il salua profondément :

« Ne craignez-vous pas, monsieur le comte, que, pour un assaut sérieux, ce costume ne soit un peu délicat? »

M. de Bondy éprouva une légère secousse : il s'était bien attendu à l'effet infaillible produit par son costume, mais il n'avait pas prévu que Lafaugère, ce petit tireur de province, eût l'audace de formuler une observation d'autant plus désagréable qu'elle se trouvait répondre à la pensée secrète de beaucoup de spectateurs.

Mais M. le comte de Bondy était un parfait homme du monde, il se contenta de sourire, inclina la tête dans un mouvement qui tenait aussi bien de l'ironie que de la politesse, et répliqua d'un ton aimable :

« Du tout, du tout, cher monsieur. J'ai l'habitude de ce costume et je n'en porte jamais d'autre lorsqu'il m'arrive la bonne fortune de me rencontrer avec un tireur tel que vous. »

Le sens de cette réplique était assez clair, et l'accent de gracieuseté affectée ajoutait encore au dédain des paroles.

Lafaugère pâlit, mais n'ajouta rien.

On eût entendu une mouche voler dans la salle, tant le silence était devenu absolu, solennel.

Tous les regards s'étaient attachés sur Lafaugère, attendant.

Au milieu de ce silence, la voix grave de Jean-Louis s'éleva :

« Messieurs, » dit-il, « êtes-vous prêts? »

M. de Bondy acquiesça d'un signe. Lafaugère étendit la main :

« Pardon. Un mot encore à M. d'Ivry, et je suis tout à monsieur le préfet. »

M. d'Ivry s'avança : Lafaugère le prit à l'écart et poursuivit, d'une voix assez basse pour que l'entretien eût l'air d'être tout intime, mais assez haute, en même temps, pour que pas une parole n'en fût perdue :

« Monsieur le baron, dit-il, les dérangements que vous a imposés l'organisation de cet assaut, la reconnaissance que je vous garde de l'avoir préparé, m'imposent, en paroles, vis-à-vis de M. le comte de Bondy, votre ami, une réserve dont mon fleuret, certainement, ne tiendra aucun compte. Puisque les circonstances m'interdisent d'exprimer ici hautement ce que je pense de certains procédés, c'est à ce fleuret que je m'adresse uniquement, et ni mon adversaire, ni vous, j'en suis sûr, ne le jugerez contraire aux devoirs de la bienséance et à mes droits.

— C'est mon avis, répondit simplement M. d'Ivry. »

M. de Bondy n'avait pas perdu un mot de cette brève conversation. Il se borna à appeler de nouveau

sur ses lèvres son sourire le plus dédaigneux et jeta ce seul mot :

« J'attends.

— Allons, messieurs, commanda Jean-Louis. »

Le bruit de l'estrade résonnant sous la mise en garde des deux tireurs, fit courir un frisson involontaire dans toutes les veines.

Chacun comprenait qu'il ne s'agissait plus d'un de ces assauts mondains, courtois, dans lesquels peu importe, en somme, le résultat final.

L'assaut d'aujourd'hui était tout autre : sauf le bouton des fleurets, il s'élevait aux proportions d'un véritable duel. Une victoire décisive, une défaite irrémédiable : tel devait en être le dénouement.

La lutte commença.

Ni l'un ni l'autre des combattants ne tomba dans la faute, si fréquente entre rivaux mutuellement détestés, de charger dès le début. Le sang-froid de Lafaugère le gardait de cette faute, et quant à M. de Bondy, en dépit de son algarade de tout à l'heure, il se rendait un compte assez exact de la gravité de la situation, pour ne rien sacrifier à l'entraînement de son tempérament.

Il en résulta que deux ou trois minutes se passèrent, — un siècle, en escrime ! — sans que les deux

tireurs eussent fait autre chose que de se tâter, s'étudier réciproquement.

Soudain le comte de Bondy attaqua.

La patience lui avait échappé devant l'impassibilité de Lafaugère; ou bien estimait-il que désormais il en savait assez sur le poignet de son adversaire pour se lancer en avant?

Lafaugère rompit à peine, para l'attaque l'épée haute et riposta.

Un cri s'échappa de cent poitrines : la riposte avait atteint si juste M. de Bondy, qu'un bout de dentelle de son jabot venait de voler au loin.

Personne n'applaudit : la situation était trop terrible. Mais le bruit des respirations trahissait, bien mieux que ne l'eussent fait des applaudissements, l'émotion violente qui étreignait les cœurs.

M. de Bondy, très pâle, s'était déjà remis en garde.

De nouveau les fleurets se croisèrent : un second cri, presque de stupeur, retentit. Un second débris de dentelle venait de sauter en l'air, arraché par un formidable coupé du maître lyonnais.

Le comte de Bondy se sentit perdu : il rassembla tous ses moyens, toutes ses forces. Effort inutile : au bout de cinq minutes, pas un morceau de dentelle ne restait sur sa poitrine, et sa veste de satin présentait

de larges éraflures. Lafaugère n'avait pas encore été touché.

L'assaut dura vingt minutes, au milieu d'une émotion toujours croissante, mais étouffée : les fleurets eussent été déboutonnés que l'anxiété des spectateurs n'eût pas été plus profonde.

Le procès-verbal réglé par le jury, d'accord avec M. de Bondy et Lafaugère, portait qu'après quinze minutes de combat, un temps d'arrêt pourrait être réclamé, soit par l'un, soit par l'autre des adversaires.

Sur un signe de M. de Bondy, Jean-Louis se leva et étendit le bras.

Laufaugère abaissa son fleuret tordu.

Bondy, dont la main tremblait, essuya son front ruisselant plus de fièvre que de fatigue, car, maintes fois, dans sa carrière de tireur, il avait fourni des assauts autrement longs. Puis, d'une voix sourde, il dit, en regardant Lafaugère :

« Monsieur, la surprise que me cause votre jeu inattendu, vos moyens d'action tout personnels, demandent de ma part quelques instants de réflexion. Nous reprendrons ensuite si vous le voulez bien. »

Laufaugère s'inclina et dit :

« Vous pouvez, Monsieur le préfet, réfléchir aussi

longtemps que vous le jugerez bon. Je demeure à vos ordres, mais vous ne toucherez plus » (1).

Le comte ne répondit pas. Il était visiblement démoralisé. Peut-être reprochera-t-on à Lafaugère une parole échappée au souvenir du défi qu'il venait de relever si vertement. Mais il ne faut pas oublier que si M. de Bondy eût eu le dessus, Lafaugère n'en aurait certainement pas été quitte au même prix.

Chacun se retira, au milieu de ses amis silencieux.

Le procès-verbal de ce premier engagement a été conservé : il porte le chiffre de vingt-cinq coups touchés par Lafaugère, contre deux reçus.

Une demi-heure après, chacun avait repris sa place : combattants, jury et spectateurs.

Le duel, car c'était décidément un véritable duel, recommença, ardent, farouche, du côté de M. de Bondy; rigoureux, serré et désormais confiant du côté du maître.

Ce second engagement dura quinze minutes. Je me bornerai à transcrire ici le résultat, consigné par

(1) Ce n'est pas seulement le sens que je donne ici, mais bien le mot à mot de la réponse un peu brutale que fit Lafaugère. — V.

le procès-verbal : vingt-trois coups touchés par Lafaugère, contre un donné par le comte de Bondy.

On se sépara au milieu du même silence, profond, presque sinistre.

Pas un seul mot ne fut échangé entre les deux adversaires, qui se bornèrent à un salut glacial.

Le lendemain, M. d'Ivry entra chez Lafaugère et lui dit :

« Vous avez fait un beau coup, mon cher ami.

— Et quoi donc ?

— En rentrant chez lui, hier, M. de Bondy s'est alité. Son médecin estime qu'il en a pour huit jours avant de se remettre debout.

— Je le regrette sincèrement, dit Lafaugère, car j'étais suffisamment vengé. »

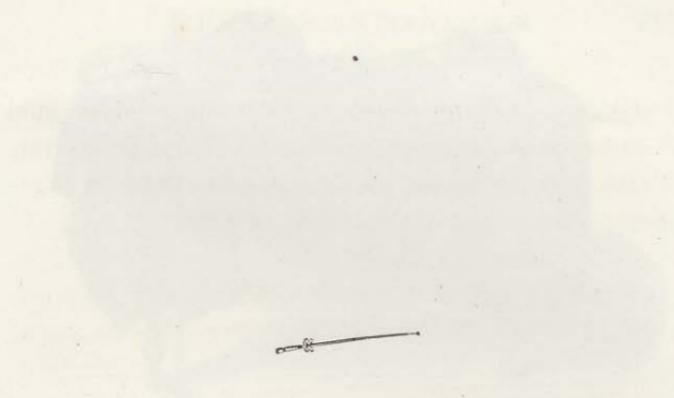
Il alla déposer sa carte chez le préfet de la Seine, et reprit, le soir même, la route de Lyon, où ses élèves, déjà prévenus de ce qui s'était passé, le reçurent en triomphe à l'arrivée de la diligence.

Longtemps après, lorsqu'on mettait Jean-Louis sur le chapitre de cet assaut célèbre, et qu'on lui demandait quelles avaient été ses impressions, il répondait :

« C'est le seul souvenir qui ait atténué chez moi le regret de n'avoir pas vu tirer le chevalier de Saint-George. Et cependant, ajoutait Jean-Louis,

Lafaugère est loin d'être un classique. Mais quel homme, petit ou grand, pourrait se flatter en escrime d'avoir uni jamais autant de travail à autant de jugement, autant de grâce à autant de force! »

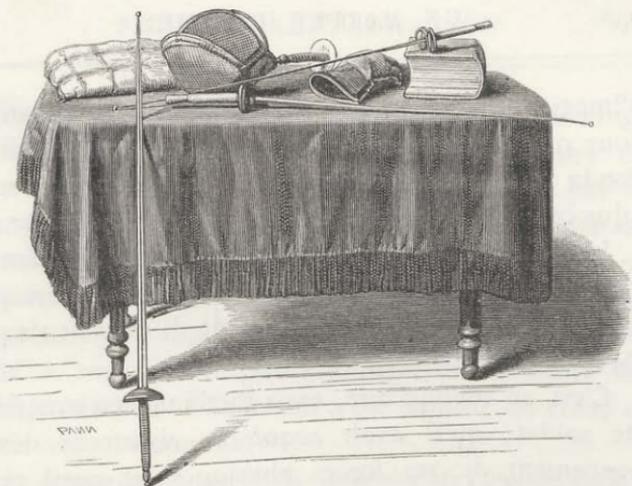




~~DEUXIÈME PARTIE~~

DEUXIÈME PARTIE





DEUXIÈME PARTIE



I

LE PROFESSEUR

Si dès 1816, année où se passa la scène qu'on vient de lire, Jean-Louis jouissait d'une telle considération qu'on le mandait comme arbitre, du siège, toujours fort lointain de sa garnison militaire, on

s' imagine aisément ce que dut être sa réputation le jour où, définitivement établi à Montpellier, il y fonda cette grande école qu'on peut comparer aux plus célèbres académies d'armes du siècle dernier.

Jean-Louis, je l'ai dit, était un soldat. Il aimait cette armée qui l'avait accueilli tout enfant, alors que faible et contrefait, seul au monde, il courait risque de se voir abandonner de tous.

C'est au régime dur, mais fortifiant, de ce métier de soldat, qu'il avait acquis le vigoureux développement de ses forces physiques, et aussi cette patience d'application qui avait fini par faire de lui un maître incontesté.

Il aurait pu, de bonne heure, quitter cette armée dont il avait partagé les gloires et aussi les infortunes. Ses succès toujours croissants, la renommée de son enseignement, lui eussent vite permis de se créer ce que l'on appelle « une indépendance ». Jean-Louis n'en eut pas même l'idée ; tant qu'il le put, il garda la place de maître d'armes du génie et continua l'enseignement extérieur dont sa salle d'armes de Montpellier devait devenir le centre rayonnant.

L'estime sincère et profonde dont ses chefs ne cessaient de lui donner des témoignages éclatants, contribua, il est vrai, à maintenir Jean-Louis dans

cette résolution généreuse de donner, aussi longtemps que possible, à l'armée, le concours de son talent. Par la fermeté de son caractère, par la convenance toujours parfaite de son langage, par ses manières correctes et distinguées, enfin, par une absence complète de vanité, Jean-Louis avait su rapidement conquérir non seulement l'admiration due à son mérite professionnel, mais encore les sympathies qui s'attachent à un homme de cœur et à un honnête homme.

Je donnerai un exemple suffisant de l'estime qu'on avait pour lui, en rappelant qu'il était fréquemment invité aux dîners officiels que les inspecteurs offraient aux officiers, et qu'à ces dîners, il occupait toujours la place d'honneur, à côté de l'officier général.

Nous l'avons vu à Montpellier, en 1816. J'ai raconté quels succès il y obtint et comment il sut faire servir son talent à l'apaisement et à la conciliation des esprits. Nous l'avons vu à Metz, retrouvant dans la vieille cité lorraine les mêmes sympathies, le même enthousiasme. Il demeura à Metz plusieurs années, car je l'y vois encore en 1823, réunissant dans sa salle d'armes l'aristocratie de la ville. Les évolutions régimentaires durent le conduire de Metz à Arras, et enfin il revint à Mont-

pellier vers 1830, pour s'y fixer définitivement.

Je parlerai plus loin du bonheur domestique qu'il y rencontra; de la femme bonne et simple qui devint sa compagne, de la charmante fille dont il s'était amusé à faire une élève digne de lui.

C'est alors, à Montpellier, que commence la période décisive de Jean-Louis, professeur d'escrime. L'enseignement, qui fut son premier devoir, son mérite le plus vrai, demeure son meilleur titre à la reconnaissance des contemporains.

De la salle d'armes de Jean-Louis sont sortis les maîtres qui, à l'heure présente, ont formé les plus brillants représentants de cet art dont il a été à la fois le grammairien, le philosophe et le modèle.

Quelqu'un qui l'a bien connu résumait ainsi son enseignement :

« Développer progressivement l'élève, scruter attentivement ses moyens et ses défauts, les compenser à propos les uns par les autres, donner pour toujours de l'assurance et de l'équilibre au corps, un jeu large dans les articulations; unir la vigueur et la promptitude à la souplesse; régulariser, coordonner tous les mouvements avec une grâce sévère, les rendre presque solidaires les uns des autres; habituer l'élève à sentir et à juger les mouvements, à les lire, pour

ainsi dire, aussi rapidement que des notes de musique; s'occuper avant tout de l'intelligence de l'élève, s'assurer par tous les moyens qu'il n'est pas une simple machine qui exécute des mouvements, mais qu'il a la conscience de ce qu'il fait. »

Tels étaient, en leur ensemble, les principes de sa méthode. Ces principes, il les a créés; on peut dire qu'il a eu le génie de l'escrime.

Son portrait trouve ici naturellement sa place. J'essaierai de le tracer d'après des données authentiques.

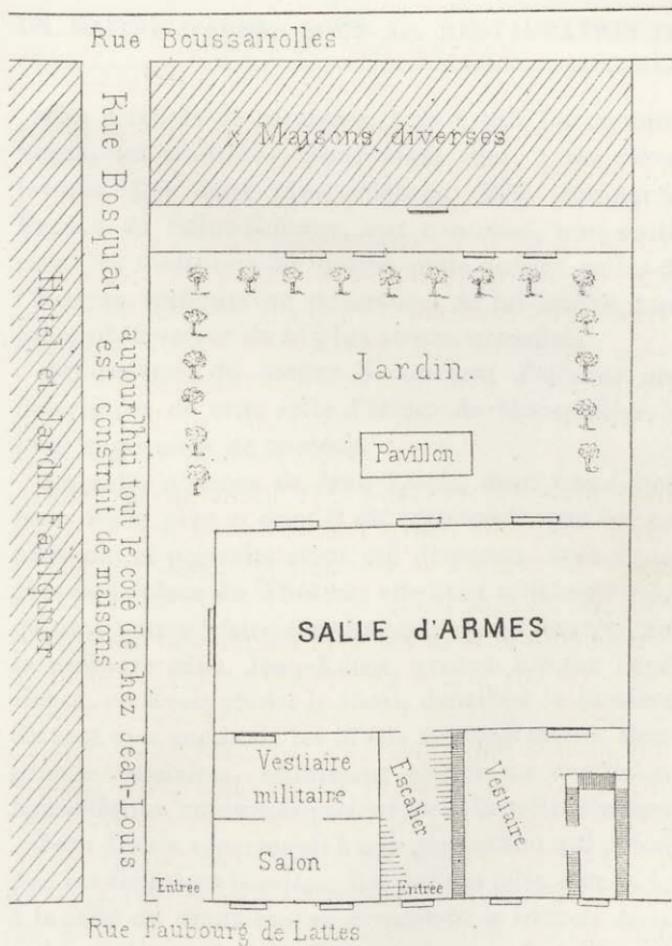
Jean-Louis, si chétif dans son enfance, était de grande taille, et cette transformation démontre victorieusement l'utilité de cet exercice des armes, auquel il se rompit dès l'âge de onze ans.

Comme tous les hommes de sa race, Jean-Louis avait les cheveux crépus et épais. Sa physionomie, qui paraissait dure au premier abord, cachait une grande bonté, une âme généreuse et modeste. Nul ne rendit plus de services, nul ne s'entremît avec plus de spontanéité, de zèle, dans l'intérêt, soit d'un confrère, soit simplement d'un malheureux. Cet homme, droit et fier, ne demanda jamais rien pour lui-même. Mais lorsqu'il s'agissait d'être utile, lorsqu'il pensait que son crédit pourrait servir une cause sympathique, aucune démarche ne lui coûtait : il

était aussi ardent aux intérêts d'autrui qu'indifférent aux siens propres.

Dans sa merveilleuse exécution en armes, on peut établir plus d'un rapprochement entre le chevalier de Saint-George et Jean-Louis. Comme si, véritablement, les hommes de couleur des colonies françaises devaient être doués des mêmes aptitudes appliquées à l'art de l'escrime : tous deux, Saint-George et Jean-Louis, possédaient un doigté d'une sensibilité exquise, un développement des membres aussi long que puissant, une harmonie de mouvements à laquelle peuvent seuls parvenir les hommes doués de facultés exceptionnelles mises au service d'un travail infatigable.

L'aménité et le calme qui caractérisent toujours le tireur sérieux, ayant conscience, non seulement de sa valeur, mais de ses devoirs, étaient également communs à Saint-George et à Jean-Louis. Il fallut l'insolence du bravache la Morlière pour obliger, jadis, le chevalier à l'exécuter, par sa menace, de lui briser sur le corps un boisseau de fleurets. De même, Jean-Louis ne fit jamais sentir sa supériorité que dans les occasions, heureusement rares, où il eut l'ennui de se rencontrer avec des vantardises qui se prenaient, sans rire, pour des rivalités.



L'entrée du milieu de la maison conduisait aussi au premier étage, où se trouvaient les appartements de Jean-Louis.

Le jardin communiquait avec la salle d'armes.

Ces qualités de caractère, Jean-Louis les communiqua, les transfusa, pour ainsi dire, à ses élèves favoris. Les deux plus célèbres, MM. Bonnet et Franck de Saint-Étienne, ont continué, non seulement les traditions du maître, mais encore celles de l'homme, toujours en possession de lui-même, toujours observateur de la plus stricte urbanité.

Au portrait du maître il convient d'ajouter une description de cette salle d'armes de Montpellier, la plus importante de ce siècle.

La salle d'armes de Jean-Louis, dont nous donnons ici le plan et dont il est regrettable que les ornements et portraits aient été dispersés, était située près de la place du Théâtre; elle était tellement vaste qu'on y pouvait faire simultanément sept assauts sans la moindre gêne. Jean-Louis, avec sa longue expérience, en avait choisi le local, distribué la lumière, disposé avec méthode les divers aménagements. Deux grands vestiaires, réunissant toutes les conditions hygiéniques, communiquaient avec la salle d'armes.

Jean-Louis appartenait à une génération qui prisait peu les élégances inutiles; il n'eut pas fallu demander à la salle du vieux maître protestant le luxe de décoration qui, souvent de nos jours, sert de cadre aux fêtes de l'escrime. Mais tout y était tenu dans un

ordre admirable et sévère : la salle d'armes reflétait le caractère du maître. On s'expliquait, en franchissant le seuil, ce mot « Académie d'armes », employé au dernier siècle pour désigner les écoles célèbres des Lebrun, des Danet. C'était bien là l'école d'une science, et non un salon mondain.

Là, le vieux maître régnait véritablement, aussi respecté qu'aimé de ses nombreux élèves. Les jours d'assaut, elle était remplie d'amateurs et de curieux, mais sans compromettre les aises des tireurs. Les méridionaux en général, les Montpellériens en particulier, ont le sang vif, la parole prompte. Tel était pourtant l'ascendant de Jean-Louis, même sur le public habitué à fréquenter sa salle, que jamais, aux jours d'assauts les plus animés, il n'eut à réprimer le moindre tumulte. Dès que le signal avait été donné, le silence se faisait. On n'entendait plus que le bruit des épées, seulement traversé de ces paroles brèves : « Touché ! » « Non, passé ». « A moi ».

Détail qui achèvera de faire connaître Jean-Louis : ce soldat qui avait fait campagne pendant près de quinze ans, ne proféra jamais un juron.



II

UNE RIVALITÉ DE RÉGIMENTS

En 1849, Jean-Louis venait d'atteindre soixante-cinq ans, et ni le bras ni le cerveau n'avaient perdu chez lui de leur précision et de leur activité.

Peu d'années auparavant, il avait uni son sort à celui d'une femme excellente et dévouée. Quiconque a connu Jean-Louis à Montpellier conserve un souvenir ému à la femme du vieux maître, et ne les sépare plus dans sa mémoire. Par ses vertus, son zèle de maîtresse de maison, son tact parfait dans les relations multiples de son mari, M^{me} Jean-Louis sut conquérir toutes les sympathies comme tous les respects.

Le jour vint où Jean-Louis ne quitta plus le foyer où il s'était créé enfin cette joie intime dont sa jeunesse avait été privée : une famille ; une fille qui lui naquit, compléta son bonheur. Jean-Louis, désormais, était fixé à Montpellier. Quand arriva l'heure du départ de son cher régiment, de ce 3^e du génie dont il avait partagé pendant tant d'années les dangers, les fatigues et les fastes glorieux, il l'accompagna aussi loin qu'il put, et lorsque le dernier soldat eut disparu à l'horizon, le vieux maître sentit deux larmes rouler sur ses joues bronzées. Il lui sembla que c'était sa jeunesse qui s'en allait.

J'ai dit la considération qui l'entourait et de quelles marques d'estime il était l'objet de la part de ses chefs. Même après qu'il eut cessé de faire partie effectivement de l'armée, il y conserva l'autorité spéciale que son caractère, autant que son talent, avait su lui acquérir. Longtemps après, en cette même année 1850 où nous voici parvenus, un événement qui menaça pendant un moment de prendre les proportions les plus graves, servit à consacrer ce prestige du maître.

L'enseignement de Jean-Louis ayant jeté dans Montpellier un éclat exceptionnel, il en était résulté que cette ville était devenue, peu à peu, un centre

de l'escrime, aussi bien dans l'armée que dans le civil. De tous les points de la France, de Paris même, professeurs et amateurs venaient dans la salle de Jean-Louis chercher la consécration de leur mérite en armes.

Les militaires de tous grades y étaient admis gracieusement, et il n'y avait guère, d'ailleurs, de garnison en France, si éloignée fût-elle, dont les généraux, les colonels, ne demandassent à Jean-Louis son avis sur le choix de leurs maîtres d'armes.

Indépendamment d'un régiment de génie, Montpellier possédait une importante garnison d'infanterie. Les rivalités d'armes, qui jadis causèrent plus d'un désastre dans notre armée, sont devenues heureusement fort rares de nos jours. Il s'en présentait cependant encore quelques exemples il y a une trentaine d'années.

En 1849 une rivalité de ce genre, sans qu'on eût pu en prévenir l'origine ni en enrayer les conséquences, venait d'éclater entre l'infanterie et le génie.

Cette rivalité se traduisit en manifestations de haine farouche. Un premier duel fut suivi de dix duels successifs. Un vent de fièvre semblait avoir soufflé sur cette armée, faite pour se prêter un mutuel con-

cours. La rage des rencontres tourna en sanglante épidémie. Les colonels interposèrent leur autorité, sévirent impitoyablement : ils ne purent rien arrêter. Le général commandant la subdivision fut mandé au ministère de la Guerre.

« Général, dit le ministre, ce qui se passe à Montpellier est intolérable. C'est un scandale qui menace de déconsidérer l'armée et de ruiner du même coup la discipline. Il faut qu'avant quinze jours tout soit rentré dans l'ordre.

— Je suis de votre avis, monsieur le ministre, répliqua le général, et j'ai déjà donné divers ordres qui malheureusement ont été insuffisants à arrêter le mal. Votre Excellence a-t-elle quelque projet personnel, qui lui paraisse capable de produire un meilleur résultat?

— Il n'y a qu'un moyen : la sévérité impitoyable : pour les simples soldats, la prison et l'envoi aux compagnies de discipline; pour les sous-officiers, la cassation de leur grade; pour les officiers le retrait d'emploi. »

Le général ne put retenir un mouvement de résistance.

« Oh! murmura-t-il, Votre Excellence me permettra de lui objecter que ce sont là des procédés ter-

ribles, et qu'on n'y a recours, d'habitude, qu'à la dernière extrémité.

— La dernière extrémité? N'y sommes-nous pas arrivés? Deux régiments qui donnent à la population d'une grande ville le spectacle d'une véritable guerre d'extermination!

— Sans doute, et à tout prix il faut y mettre fin; mais, d'autre part, Votre Excellence sait combien il est délicat de condamner en principe dans l'armée, la coutume du duel, ce mal nécessaire.

— Il ne s'agit plus des duels: il s'agit de boucheries impardonnables. »

Le général réfléchissait depuis quelques instants; il reprit:

« Votre Excellence m'autorise-t-elle d'essayer d'un dernier moyen de conciliation? »

— Je crois, mon cher général, que votre générosité se leurre d'une espérance stérile. Enfin, voyons ce moyen. »

En deux mots, le général mit le ministre au fait de l'idée qui lui était venue.

« Que risquons-nous? conclut le général. C'est une question de quelques jours à peine, et je crois pouvoir répondre du succès. »

— Soit, dit le ministre. Mais quoique vous en

disiez, et malgré votre conviction, la chose me paraît bien aléatoire. Toutefois, il est bien entendu que si votre fameux moyen échoue, vous agirez avec la dernière rigueur.

— Votre Excellence peut en être sûre. Mais quelque chose me dit que je réussirai.

— Eh bien ! c'est accordé. J'attends de vos nouvelles le plus tôt possible. »

Le soir même, le général repartait pour Montpellier. Dès son arrivée il se rendit chez Jean-Louis.

Ce n'était pas une figure nouvelle pour le maître ; il n'existait pas d'officiers supérieurs qui, depuis vingt-cinq ans, n'eussent au moins traversé sa salle, et le général, à l'époque où il n'était encore que capitaine, avait été l'un des élèves de Jean-Louis.

Ce fut la femme du maître qui vint recevoir le général.

« Ma chère madame Jean-Louis, dit-il, je désire avoir avec le maître quelques instants d'entretien.

— Mon mari, monsieur le général, sera enchanté de l'honneur de votre visite. Il est dans sa salle d'armes.

— Pardonnez-moi ; c'est que j'aimerais assez que ma visite n'eût pas trop de témoins. Ici, par exemple, nous serions à merveille pour causer d'affaires sé-

rieuses, à moins que ce ne soit de ma part une indiscretion.....

— Oh! mon Dieu! interrompit l'excellente femme tout émue, est-ce que vous aussi vous seriez obligé d'aller sur le terrain?..... »

Le général ne put s'empêcher de sourire à cette supposition qui indiquait bien à quel degré d'intensité en était arrivée cette lutte fratricide de deux armes rivales.

« Non, répliqua-t-il, non, madame, il ne s'agit pas de moi, il ne s'agit pas même de duel. Au contraire : le sang de nos soldats n'a déjà que trop coulé, et, je puis vous le dire, c'est précisément pour mettre fin à ces scènes déplorables que j'ai besoin du concours de Jean-Louis. »

Au même instant, une jeune fille de seize à dix-huit ans, brune, la taille élancée et au teint de créole, entra dans la chambre.

A la vue du général, la jeune fille recula confuse et murmura, en faisant mine de se retirer :

« Ah! pardon, monsieur, je croyais maman seule. »

Le général s'était levé; d'un geste aimable il fit signe à la jeune fille de demeurer, puis il dit à M^{me} Jean-Louis :

« Mademoiselle votre fille, sans doute? »

— Oui, général.

— Comme elle a grandi!... Je me rappelle encore, lorsque tout enfant, elle se glissait dans la salle d'armes et jusque dans nos assauts, au risque de se faire blesser. »

Et se tournant vers M^{lle} Jean-Louis :

« Vous en souvenez-vous, mademoiselle? Ma parole d'honneur, c'était à croire que vous aviez la vocation d'une nouvelle chevalière d'Éon. Je suppose que cette belle fureur d'escrime vous a passé? »

— Au contraire, dit la jeune fille en souriant.

— Quoi! Feriez-vous des armes, par hasard? »

La jeune fille souriait toujours. M^{me} Jean-Louis intervint.

« Oui, général, ce petit démon a tellement tourmenté son père, qu'il a fini par consentir à lui donner des leçons. Il paraît même qu'il en est assez content..... Mais je bavarde et j'oublie le but de votre visite. Le général a besoin de s'entretenir en particulier avec ton père, poursuivit-elle en se retournant vers sa fille. Va tout de suite le prier de se rendre ici. »

La jeune fille sortit. Quand elle eut disparu :

« Ah çà! s'écria le général, j'espère bien que Jean-Louis me fournira quelque jour l'occasion de voir tirer sa jolie chevalière.

— Il le fera sans doute bien volontiers... Mais le voici. »

Jean-Louis n'avait pas pris le temps de dévêtir sa tenue d'armes.

Les deux hommes restèrent seuls.

III

LE TRIOMPHE DE JEAN-LOUIS

« Mon général, dit Jean-Louis, en prenant la main qui lui était tendue, veuillez excuser ma tenue de combat, mais je ne voulais pas vous faire attendre davantage. A quelle circonstance heureuse dois-je l'honneur de votre visite ? »

— Circonstance heureuse n'est pas tout à fait exact, pour le moment du moins, répondit le général. Mais elle peut le devenir : en un mot, mon cher Jean-Louis, j'ai besoin de vous, ou plutôt, je devrais dire : nous avons besoin de vous. »

Les yeux du maître brillèrent d'un éclat joyeux.

« C'est pour l'armée?... »

— Dans l'intérêt de l'armée, précisément. Et votre

tenue est tout à fait en situation pour causer de l'objet qui m'amène. »

Jean-Louis commença à comprendre vaguement, mais, avec sa modestie habituelle, il se borna à répliquer :

« Aurais-je le bonheur de pouvoir rendre quelque service à mes anciens compagnons d'armes ?

— Mon cher maître, dit le général d'une voix grave, vous pouvez ramener la concorde entre deux armes en train de s'exterminer.

— Hélas ! mon général, répondit Jean-Louis en soupirant, je gémis comme vous de cette fureur de duels qui sévit depuis quinze jours sur notre brave garnison, et je donnerais gaiement les années qui me restent à vivre, si je pouvais, par ce sacrifice, mettre fin à tant de malheurs. Croyez-vous que je puisse y contribuer, parlez, je suis prêt à tout.

— Un seul homme, à l'heure présente, par son passé, par les souvenirs qu'il a laissés, par l'autorité qu'il s'est acquise, peut faire entendre sa voix avec succès à nos soldats : cet homme, c'est vous.

— Oh ! mon général...

— Vous seul, je le répète. Vous comptez, dans votre carrière militaire, assez de duels héroïques, celui de l'armée d'Espagne entre autres, devenu légende.

daire parmi nos troupes, pour que nul parmi elles n'ose contredire Jean-Louis, le jour où il protestera hautement contre ces duels inutiles et impies. C'est ce rôle que je vous offre, l'acceptez-vous? »

A mesure que parlait le général, Jean-Louis s'était redressé : son visage s'éclaira d'une expression de fierté et de confiance. Il répondit simplement :

« J'accepte. »

Le général lui tendit la main.

« Merci, au nom de l'armée. »

Jean-Louis, la tête penchée sur la poitrine pendant quelques secondes, réfléchissait.

« Vous n'avez point, reprit-il, de plan préconçu, relativement à l'intervention que votre bienveillance croit si efficace, mon général?

— Aucun : le ministre m'a fait mander et m'a enjoint de sévir avec la dernière rigueur. Je l'ai supplié de m'accorder un sursis, j'ai pensé à vous, et me voici.

— Vous avez fait part au ministre?...

— Parbleu.

— Et le ministre a été convaincu...

— N'est-il pas lui-même un de vos anciens élèves? Il m'a donné carte blanche, je vous la donne à mon tour. »

Jean-Louis se contenta d'incliner doucement la

tête. Cette âme sereine ignorait tout sentiment d'orgueil. Dans la mission d'honneur qui venait de lui être confiée, elle ne voyait qu'un ordre à exécuter, qu'un devoir à remplir.

« Mon général, reprit Jean-Louis après un nouveau silence, vous pouvez faire annoncer dès aujourd'hui, et pour tel jour qu'il vous plaira de fixer, un grand assaut militaire, organisé par Jean-Louis, avec le concours et en présence des régiments présents à Montpellier, génie et infanterie. »

Le général se leva.

« Dans une heure, ce sera fait, et demain matin, un ordre du jour fixera l'assaut à après-demain deux heures. »

Au moment où le général allait franchir la porte, il se retourna :

« A propos, vous savez que je compte que vous me ferez juger un de ces jours du talent de M^{lle} Jean-Louis à l'escrime ?

— Comment, on vous a raconté cela ! C'est une plaisanterie, j'ai en effet consenti à donner quelques principes à ce petit diabolin, mais.....

— Je les connais, vos principes : quand on les possède, on peut se montrer. A son premier assaut, vous penserez à moi, n'est-ce pas ?

— Je vous le promets, mon général. »

Le lendemain, dès la première heure, tout Montpellier avait appris la nouvelle du grand assaut militaire que devait présider Jean-Louis. L'émotion était vive parmi la population civile, laquelle comptait de nombreux amateurs, car on se répétait avec désappointement que, pour cette fois, l'armée seule aurait le droit d'assister à cette fête de l'épée. Telle était la décision inflexible du général commandant la subdivision, décision prise, cela va sans dire, d'accord avec Jean-Louis.

Mais l'émotion était plus vive encore dans la garnison. Le nom de Jean-Louis était aimé et vénéré de tous. On se rappelait quel éclat il avait jeté, en imposant la suprématie de son talent, acquis à l'ombre du drapeau. Jean-Louis avait quitté l'armée depuis longtemps et cependant, officiers, sous-officiers, soldats, professaient toujours pour lui cette espèce de culte instinctif, analogue à celui qu'on rend à un héros du passé, illustré par une légende épique. Et voilà que tout à coup ce maître, dont les premiers tireurs de l'époque reconnaissaient la supériorité, ce professeur dont l'enseignement formait des élèves si distingués, faisait à l'armée, dont il avait été un des meilleurs soldats, la surprise d'inviter les troupes,

sans distinction d'armes ni de grades, à un assaut organisé par lui.

Car, il ne s'agissait pas d'un assaut militaire officiel : le général avait eu bien soin de préciser que, sur la demande de Jean-Louis, ancien maître d'armes du 3^e régiment du génie, il autorisait un grand assaut; puis il avait ajouté que cet assaut était organisé par Jean-Louis seul, ce qui donnait à la fête un caractère tout intime d'hommage à l'armée. On releva les noms des maîtres, des prévôts et des tireurs de chaque régiment présents à Montpellier, et le soir même tous furent invités à prendre part à l'assaut, au nom de Jean-Louis.

Si on veut se rappeler à quel moment d'exaltation contagieuse, de fièvre de l'épée, tomba l'annonce de cette réunion, on comprendra que l'idée du vieux maître, en faisant appel aussi bien à l'infanterie qu'au génie, devait produire un premier effet d'apaisement relatif. Le génie était fier en se rappelant que Jean-Louis lui avait appartenu. L'infanterie ressentait un orgueil égal, de l'invitation faite à ses maîtres et tireurs. De cette égalité de satisfaction commença à se dégager, dès la veille, le retour de cet esprit de solidarité, toujours vivant dans l'armée, et que des rivalités accidentelles ne parviennent jamais à détruire.

Ce soir-là, il n'y eut à Montpellier ni échange de provocation, ni rixe. A quoi bon ! Le lendemain, dans quelques heures, les deux régiments n'allaient-ils pas se retrouver en présence, représentés chacun par leurs premiers champions, et cela sous le regard de l'homme qui, naguère, en Espagne, avait, en moins d'une heure, mis hors de combat treize des tireurs d'alors !

On ne se querella point, on ne se battit point, il n'y eut, ce soir-là, ni carreaux brisés, ni escabeaux rompus dans les cafés de la ville, mais l'émotion n'en fut pas moins profonde pour cela, et les défis, pour revêtir une forme moins personnelle, n'en continuèrent pas moins. Seulement, ils se bornèrent à quelques mots, échangés d'un ton gouailleur entre les soldats des deux armes lorsqu'ils se rencontraient, rentrant chacun dans leur quartier respectif.

Revêtus d'un habit bourgeois, le général et ses aides de camp parcoururent, ce soir-là, les rues de Montpellier, et purent se rendre aisément compte, par eux-mêmes, de cette première et rapide transformation.

Le général était radieux :

« Messieurs, dit-il, j'augure bien de la journée de demain. L'annonce de l'assaut a déjà produit son effet. »

Le jour se leva enfin ; ce fut, durant toute la matinée, dans les casernes, un mouvement, un va-et-vient continu. Les maîtres prenaient leurs dernières dispositions, s'exerçant avec leurs prévôts. Les tireurs désignés se faisaient aussi la main. En ce moment, certes, pas un de ces soldats ne songeait à verser le sang d'un camarade : au soin avec lequel on se livrait à la revision des costumes d'armes, au zèle qu'on apportait à boutonner finement les fleurets dont le bouton avait eu à souffrir dans un précédent assaut, on eût pu juger qu'une seule passion, noble, sérieuse, avait remplacé toute autre dans les cœurs. le désir ardent de vaincre pour l'honneur, pour l'amour de l'art.

L'heure de l'assaut arriva. Jean-Louis s'était chargé personnellement de l'organisation matérielle. Une immense salle publique, servant d'ordinaire aux réunions électorales, se trouvait vacante : il en avait facilement obtenu la location à titre gracieux, et, sans perdre un instant, aidé de ses prévôts, et aussi de quelques soldats choisis par lui, moitié dans l'arme du génie, moitié dans l'arme de l'infanterie, il avait improvisé en quelques heures une véritable décoration de drapeaux et de trophées d'armes.

Les portes s'ouvrirent, et, en quelques minutes,

la salle, disposée en gradins, fut remplie au point qu'on n'eût pu y trouver la place d'un enfant, hormis l'espace réservé aux tireurs. Les troupes seules de la garnison, je l'ai dit, étaient admises comme spectateurs. D'un côté étaient groupées celles du génie, de l'autre celles de l'infanterie. Un ordre parfait, malgré l'empressement de cette foule ardente, présida à l'installation. Chacun se casa sans impatience, sans juron : un long murmure courant d'une extrémité de la salle à l'autre, trahissait seul la hâte qu'on avait de voir commencer le spectacle.

Soudain, Jean-Louis parut : il salua tour à tour les représentants des deux armes. Un long applaudissement retentit, qui cessa subitement, sur un signe du vieux maître d'armes.

L'assaut commença.

Jamais Jean-Louis n'avait montré visage plus enjoué. Dès le premier assaut, très brillant, mais trop énergique, entre un maître du génie et un maître de l'infanterie, il acheva de gagner tous les cœurs par la façon et le ton avec lesquels il félicita les tireurs :

« Bien, très bien, dit-il, c'est parfait; mais vous auriez mieux fait encore, mes amis, si vous y aviez apporté moins de fougue. L'escrime est une science

qui réclame beaucoup de sang-froid. Des tireurs comme vous, faits pour s'estimer, ne doivent jamais s'en départir. »

L'assaut suivant n'eut pas un résultat moins heureux.

« Bravo! s'écria Jean-Louis. Ah! mes gaillards, vous avez profité du conseil, je vois plus de calme, moins d'émotion. Les premiers combattants ont essuyé les plâtres, comme on dit, vous n'avez eu qu'à habiter la maison! »

Et c'étaient des rires sans fin, d'un bout à l'autre de la salle, à ces saillies pleines de bonhomie.

Les autres assauts donnèrent encore — grâce aux arrangements préalables des jeux composés par Jean-Louis — des résultats proportionnels des plus flatteurs pour les deux régiments. Les tireurs qui venaient de se rencontrer, au lieu de regagner leurs places respectives, s'étaient réunis et causaient entre eux, avec bonne humeur. Les distinctions d'armes semblaient être complètement oubliées.

De la place qu'il occupait, au milieu des officiers supérieurs, le général jouissait de ce spectacle. Volontiers, il eût crié à Jean-Louis : « Bravo! » mais il lui fallait conserver une attitude digne et froide, dont il enrageait.

« Ce sont tous de braves garçons! murmurait-il. Et ça voulait s'exterminer. Ce diable de Jean-Louis! Mais c'est qu'il les a tous ensorcelés, ma parole d'honneur! »

Il ne se trompait pas, le bon général. A ce moment, des sept à huit cents hommes empilés, haletants, enthousiastes, dans cette salle, quelques-uns accrochés, suspendus aux angles des fenêtres pour mieux voir, il n'en était pas un seul qui, à ce moment, ne se fût fait tuer pour Jean-Louis.

L'assaut terminé, au milieu d'un enthousiasme qui, désormais, ne se contenait plus, Jean-Louis se leva et fit un signe.

Tout le monde comprit qu'il voulait parler. En moins de deux secondes, le silence se rétablit comme par enchantement. Le vieux maître s'avança, et d'une voix d'abord émue, qui s'affermir peu à peu, il dit :

« Mes chers amis, je garderai toujours le souvenir de cette fête : elle est pour moi un grand bonheur et un grand honneur. Je la regarde comme une réunion de famille; et n'ai-je pas raison, puisque vous tous, doublement frères, comme soldats français et comme escrimeurs, vous avec coutume de m'appeler le père de l'escrime ?

— Oui! oui! » crièrent cinq cents voix, aussitôt réprimées par des chuts formidables.

« Au nom de cette escrime, poursuivit Jean-Louis, que vous aimez comme moi, permettez à votre vieux maître, à votre ancien compagnon d'armes, de vous demander union et concorde. »

Sans doute, beaucoup avaient prévu ces paroles de Jean-Louis, car une émotion électrique parcourut la salle.

Jean-Louis étendit la main et reprit :

« Bien peu d'entre vous, ou de vos maîtres, n'ont suivi mes leçons. Laissez-vous donc répandre cette calomnie, que les résultats obtenus par mes travaux n'auront servi qu'à vous donner les moyens de verser avec habileté le sang de vos camarades? Ah! mes amis, mes enfants, devrai-je maudire, à mon âge, l'art que j'ai tant aimé, qui m'a fait autant d'amis que d'élèves? Non! c'est impossible. Vous oublierez ces querelles indignes de l'uniforme. Non seulement, pas un seul de mes enfants ne tirera plus l'épée contre un de ses camarades, mais encore vous jurez ici de vous opposer désormais, de toutes vos forces, à toute rencontre nouvelle; vous jurez d'empêcher de couler inutilement le sang français... »

La voix de Jean-Louis était redevenue tremblante.

Des larmes brillaient dans ses yeux. Il eut besoin de faire un suprême effort pour ajouter, en tendant ses deux mains vers l'auditoire qui l'écoutait, frémissant :

« C'est votre vieux maître qui vous en supplie! C'est le père de l'escrime! »

Jean-Louis avait à peine prononcé le dernier mot, qu'une clameur enthousiaste retentit; tout le monde était debout, tous les bras se tendaient vers lui, et de toutes les bouches sortit ce cri :

« Nous le jurons! Vive Jean-Louis! »

Épuisé d'émotion, le vieux maître fut tombé si deux bras robustes ne l'eussent tout à coup étreint puissamment, et porté sur une chaise voisine. C'était le général qui, n'y tenant plus, avait quitté sa place et embrassait Jean-Louis.

Puis, levant son chapeau, le général cria à son tour, excitant encore l'enthousiasme :

« Bravo! mes enfants, et vive Jean-Louis! »

Quelques instants plus tard, il rédigeait à la hâte une dépêche au ministre de la Guerre, qu'un aide de camp attendait, prêt à partir.

« Tenez, dit-il, et n'oubliez pas de rappeler au ministre que le triomphe de Jean-Louis était certain, dans ma pensée. »

A partir de ce jour-là, en effet, il n'y eut plus de

querelles d'armes, et Montpellier, stupéfait et ravi, put voir les soldats des deux régiments naguère ennemis, se promener fraternellement et festoyer ensemble dans les guinguettes.

Ce fut là, en effet, le général avait dit le mot, l'un des plus beaux triomphes de Jean-Louis; et plus tard, c'était encore celui que le vieux maître aimait le plus à raconter, et qui lui avait laissé le souvenir le plus émouvant.



IV

UNE ESCRIMEUSE

On cite, de nos jours, quelques femmes du monde parmi les adeptes de l'escrime. La recrudescence de cette mode, aujourd'hui purement platonique, présentait d'actifs spécimens dans les siècles derniers.

Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, nous montre des guerrières faisant le coup de feu et tirant l'épée aux côtés de leurs maris, ou les vengeant après leur mort. La duchesse de Gesvres, dont parle Saint-Simon, et qui, selon son expression, força les princesses « à lui demander quartier », était probablement fort capable de tenir une épée. A la même époque florissait la Maupin, cette comédienne amazone dont le personnage a servi de prétexte au cé-

lèbre roman de Théophile Gautier. La Maupin apprit l'escrime d'un jeune et brillant maître d'armes, le baron de Sésane. Elle gagna sa vie en donnant des assauts, jusqu'au jour où il lui prit fantaisie de monter sur les planches du théâtre.

Un soir, à l'Opéra, elle entendit un de ses camarades, nommé Dumesnil, bavarder sur elle, assez méchamment, dans la coulisse. Elle ne souffla mot; seulement, le lendemain soir, vers dix heures, le sieur Dumesnil, en traversant la place des Victoires, vit un jeune cavalier se dresser devant lui l'épée à la main :

« J'espère, monsieur Dumesnil, que vous voudrez bien vous couper la gorge avec moi, pour vos méchants propos d'hier soir. »

Dumesnil refusa et fut très heureux d'en être quitte au prix de quelques coups de canne tenue en réserve par la Maupin. Peu de temps après, la même comédienne qui, à la ville, portait toujours le vêtement masculin, s'amusa à taquiner effrontément trois cavaliers. Ceux-ci se fâchèrent.

— Qu'à cela ne tienne, dit la Maupin, je vous ferai raison à tous les trois, ensemble même, si cela vous plaît, ou l'un après l'autre.

Les cavaliers acceptèrent la seconde proposition,

et la Maupin les tua tous les trois. Cela fit un certain bruit, et elle dut gagner vivement Bruxelles.

En un temps où l'escrime était fort répandue, puisque tout le monde portait l'épée, on doit conclure de ces aventures de la Maupin, que son maître Sésane lui avait inculqué, entre autres, des principes d'escrime d'une certaine supériorité.

Sous Louis XIII, et plus tard sous la Fronde, l'usage de l'habit masculin était familier aux plus grandes dames, et certaines réalisaient au naturel les héroïnes du Tasse et de l'Arioste.

Ce couplet sur l'une d'elles en donne une idée :

— La Boëssière, dis-moi,
Suis-je pas bien en homme ?
— Vous chevauchez, ma foi,
Mieux que tant que nous sommes.
Elle est,
Au régiment des Gardes,
Comme un cadet.

Or, les cadets, au régiment des Gardes, étaient renommés pour leur facilité à tirer l'épée.

Le notable adoucissement des mœurs au xviii^e siècle n'avait pas éteint complètement cette humeur

belliqueuse chez les femmes. Le duel au pistolet, entre M^{me} de Nesle et M^{me} de Polignac, n'est point du domaine d'un livre sur l'escrime; mais ce fut à l'épée et non au pistolet que se battirent, vers la même époque, derrière un portant de théâtre, deux actrices de l'Opéra.

Les mondaines de nos jours ne font donc que continuer la tradition, à cela près, qu'elles ne vont plus, Dieu merci! sur le pré comme leurs aïeules.

Jean-Louis en s'amusant, comme il le disait, à apprendre l'escrime à sa fille, put donc s'appuyer sur de nombreux précédents. Au temps de sa jeunesse, il avait certainement recueilli le dernier écho de la renommée de la prétendue chevalière d'Eon, et de ses assauts avec Saint-George. La chevalière, comme on le sait, était un chevalier, mais comme M. d'Eon tirait en robe et en cornette, l'impression produite était quand même celle d'une *escrimeuse*. Le pittoresque de ce genre d'assauts dut contribuer à le décider à entreprendre l'éducation de sa fille. Mais je crois qu'il y fut amené surtout par l'ambition plus haute, de démontrer, au moyen d'un vivant exemple, la justesse de son principe favori :

« Un maître habile, disait-il, doit arriver mécaniquement, chez certains élèves, à suppléer aux qua-

lités musculaires par la légèreté des mouvements, par le *tact* et la subtilité de la lame » (1).

Arriver à rendre une jeune fille de sérieuse force à l'épée, c'était prouver, qu'en effet, ces dernières

(1) Le fait suivant, qui m'est un peu personnel, prouvera une fois de plus la force d'enseignement qu'a possédé Jean-Louis.

Il y a quelque quinze ans, je fus envoyé par Bonnet à Bordeaux (excellent centre d'escrime), pour y commencer mon stage de professeur et me préparer aux débuts que je devais faire à Paris trois ans après. J'employais, en dehors de mes leçons, le plus de temps que je pouvais à mon instruction personnelle de tireur, en demandant et recherchant toutes les occasions d'étudier différents jeux.

Un soir, quelques-uns de mes élèves amenèrent à ma salle d'armes un tout petit homme, paraissant âgé d'environ trente-cinq ans, maigre, d'allure fléchie, à la voix traînarde et dont les membres rappelaient la grosseur et la force de roseaux mal venus.

Je ne fus pas peu étonné lorsqu'on me le présenta comme tireur; mais je le fus bien davantage lorsque j'entendis raconter que la bizarrerie de sa débile constitution lui interdisait, depuis son enfance, toute alimentation réconfortante : viande et vin en particulier.

On doit penser, si me rendant compte alors des moyens physiques d'un pareil adversaire, je fus bien disposé à m'essayer contre lui.

Cependant je ne laissai rien paraître de mon désappointement, et je me plaçai gracieusement en garde, sans m'inquiéter de la distance.

A la sensation que j'éprouvai au premier contact de son fer, mes doigts instinctivement serrèrent la poignée du fleuret et exécutèrent, avec une assurance mêlée de réserve, un changement d'engagement appuyé d'une retraite; mais l'épée ennemie

qualités constituaient les conditions primordiales de cette science. M^{lle} Jean-Louis ne devait pas tromper les espérances de son père.

A quelque temps de l'assaut militaire qui fit tant

s'était dérobée, et trompant ma parade circulaire, m'arrivait en pleine poitrine par un magistral *doublé* en marchant.

L'émotion me coupa la parole.

Mon adversaire s'était relevé avec calme, et me demanda, tout en redressant soigneusement son fleuret tordu, s'il ne m'avait pas fait mal.

Je retombais en garde sans répondre, bien disposé à rendre ce que je venais de recevoir; j'entendais de petits rires autour de moi: il fallait au plus vite se relever de cet échec; je m'y préparai :

Saisissant avec un merveilleux à-propos une absence de son fer, je développai à mon tour un foudroyant *menacé dégagé*; comme s'il eût fait cause commune avec celui de l'adversaire, mon fleuret — rencontrant un contre de quarte qui ne fit qu'un avec mon attaque — glissa, sans obstacle, le long de l'épée ennemie dont je reçus, par dégagement, l'écrasante riposte au moment où je regagnais prestement ma garde.

Mes cheveux se dressèrent sur ma tête et je fus plus d'une minute avant de reprendre possession de moi-même.

Les élèves se tordaient de rire dans les coins de la salle et se mouchaient bruyamment, afin de ne pas attirer mon attention.

Je compris dès lors que toutes mes ressources ne seraient pas de trop et je mis toutes voiles dehors pour me tirer honorablement des atteintes de cette lame mielleuse, sans vitesse apparente, mais précise, pleine d'à-propos et dont les mouvements, semblables à ceux d'un serpent qui s'enroule autour d'un arbuste, m'avaient d'abord paralysé complètement.

Après l'assaut, j'eus le mot de l'énigme.

d'honneur à Jean-Louis, le général vit entrer chez lui le maître d'armes.

« Eh bien ! comment se porte votre gentille élève, mademoiselle Jean-Louis ? »

— C'est elle précisément qui m'amène chez vous.

— Un assaut ?

— Oui, mon général, vous m'avez exprimé le désir de voir tirer mademoiselle Jean-Louis. La chose est arrangée pour demain, et si vous voulez me faire l'honneur d'y assister...

— Je le crois pardieu bien que j'y assisterai. Et avec qui mademoiselle Jean-Louis croiserait-elle le fer ?

— Je ne sais encore...

— Vous dites cela d'un air...

— Que voulez-vous, mon général ! Une femme est toujours une femme... Je crois avoir fait de ma

M. Caventous, c'était le nom de mon adversaire, avait été amené tout enfant à Montpellier — on désespérait alors de sa vie — pour y être examiné par le célèbre docteur Lallemand, et ce dernier avait ordonné qu'on le conduisit chez son vieil ami Jean-Louis.

« Je le garde, avait dit le maître, et il devra à l'escrime, non seulement de vivre, mais de pouvoir un jour, même sans posséder jamais les muscles d'un homme, se défendre habilement l'épée à la main. »

M. Caventous, dont les journaux américains ont parlé ces temps derniers, dirige aujourd'hui comme professeur, à Mexico, une salle d'armes très suivie. — V.

filles un de mes bons élèves; cependant, en annonçant l'autre jour, qu'elle tirerait publiquement dans ma salle, je me suis aperçu que quelques sourires accueillirent cette nouvelle. Un jeune maître en particulier, tout fringant, arrivé il y a une quinzaine de jours, a paru accepter avec un empressement affecté et doucereux, qui m'a déplu, l'invitation que je lui faisais de tirer avec elle.

— Eh bien! mademoiselle Jean-Louis en sera quitte pour se surpasser, voilà tout, et je n'aurai garde de manquer, vous pouvez être tranquille. »

Le lendemain, la salle de Jean-Louis présentait l'aspect des grands jours. Tous les élèves, les tireurs les plus distingués de la ville se pressaient autour du maître. Le général, arrivé l'un des premiers, se fit présenter par Jean-Louis le jeune maître, inscrit pour l'assaut de M^{lle} Jean-Louis.

« Vous savez, jeune homme, lui dit-il, c'est d'un assaut sérieux qu'il s'agit. Avec une élève de Jean-Louis, je vous engage à veiller.

— Oh! mon général, fit le maître d'armes en mimaudant, je sais ce que l'on doit à une femme.

— Comme il vous plaira. »

Au même instant, un mouvement se fit dans l'assistance, accompagné d'un chuchotement de curiosité.

M^{lle} Jean-Louis venait d'apparaître dans un élégant costume, à peu près copié sur celui dans lequel on montre, en gravure, le chevalier d'Eon faisant des armes.

Elle salua gracieusement, prit le masque et le fleuret qu'on lui présentait, et s'élança sur la planche avec un petit air résolu qui ne promettait rien de bon à son adversaire.

Chacun prit place.

Le jeune maître, sans se presser, fit toutes ses dispositions, et, saluant la jeune fille, lui dit aimablement :

« Mademoiselle, je suis à vos ordres. »

Les fleurets s'engagèrent. Quelques secondes ne s'étaient pas écoulées que le maître d'armes était atteint en pleine poitrine.

« Touché ! » crièrent vingt voix au milieu des applaudissements.

« Ma foi, murmura le général, il débute mal, je l'avais prévu... »

Visiblement, en effet, le jeune maître d'armes avait engagé la lutte sans paraître redouter le frêle adversaire placé devant lui. Il avait joué, coqueté, multiplié les feintes, et la jeune fille venait de lui administrer un premier avertissement.

Il était impossible de nier : le jeune homme, stupéfait, un peu rouge sous son masque, accusa le coup en s'inclinant, puis les fleurets s'entrechoquèrent de nouveau.

Cette fois la partie devint plus sérieuse : il était évident que le tireur commençait à se rendre compte de son erreur. Il se mit à jouer serré.

« Touché ! »

Pour la seconde fois, le fleuret de M^{lle} Jean-Louis venait d'atteindre la poitrine de son adversaire.

« Passé, » dit-il.

L'amour-propre s'en mêlait, il niait le coup. Il y eut dans l'assistance une minute de brouhaha, aussitôt réprimé par ces mots prononcés avec calme par M^{lle} Jean-Louis :

« Soit, continuons. »

Il n'y avait plus à se faire d'illusion. Le maître d'armes comprenait que décidément l'élève de Jean-Louis, quoique femme, était digne de son maître. Toute trace de ménagement avait disparu de son jeu et de son attitude. On devinait que, sous le masque, il avait le rouge au front, et qu'il y allait désormais pour lui d'une question d'honneur.

Soudain, une exclamation de dépit, presque de fureur, s'échappa de ses lèvres.

« Touché! cette fois, » dit le général.

Le maître d'armes secoua la tête, puis ôtant son masque, s'essuya le front tout ruisselant. M^{lle} Jean-Louis, le fleuret à la main et baissé, paraissait aussi calme que si l'assaut n'eût pas commencé.

D'un geste impératif, Jean-Louis, sans prononcer une parole, avait imposé le silence aux réclamations indignées de l'assistance. Le tireur remit son masque et la lutte reprit.

Elle reprit, ardente, serrée, d'un côté; toujours calme, méthodique, et rapide de l'autre. Un quatrième coup fut donné par elle, nié de nouveau par lui, puis un cinquième, nié de même. On ne s'arrêtait même plus à ces dénégations, on se contentait de sourire. Le malheureux, éperdu, commençait à n'avoir plus conscience de lui-même. Il rompait, tâchant d'esquiver les coups qui se succédaient maintenant dru comme sur une cible et qu'il persistait à accueillir par un silence obstiné.

Il fallait en finir. Sur un dernier coup qui avait arraché un cri d'admiration à tous les spectateurs, M^{lle} Jean-Louis abaissa son fleuret, puis elle ôta son masque, et s'avançant droit sur son adversaire, lui dit à voix basse :

« Vous me paraissez, monsieur, tellement insensi-

ble aux charmes de mon fleuret, que j'ai grande envie de vous demander la permission de les démoucher tous les deux, le mien comme le vôtre. »

Si bas que cette phrase eût été dite, on l'avait entendue ou peut-être devinée, car l'attitude fière de la jeune fille, ses yeux étincelants trahissaient une impatience qui avait fini par éclater.

Il y eut un moment de silence profond.

A la voix de M^{lle} Jean-Louis, le jeune maître d'armes tressaillit violemment. C'était un homme bien élevé. La surprise qu'il avait éprouvée en rencontrant un rival de cette force chez une jeune fille dont il ne soupçonnait point l'instruction aussi complète, un désespoir enfin dont il n'avait pas été le maître dans les premiers moments, étaient les seules causes, bien excusables, de son oubli momentané des conditions fondamentales de tout assaut.

Il se réveilla tout à coup, et, très pâle mais résolu, il dit en inclinant la tête devant la jeune fille :

« Mademoiselle, je vous demande pardon. Les coups étaient justes. Excusez un homme qui vous remercie de lui avoir donné la meilleure leçon d'escrime qu'il ait reçue de sa vie.

— Bravo! cria le général. Bravo! »

Les applaudissements éclatèrent. Le vaincu s'en

était tiré en galant homme et en homme d'esprit. M^{lle} Jean-Louis, radieuse, lui tendit la main, et, d'une voix qui acheva de le consoler :

« Votre fougue vous a desservi aujourd'hui ; vous tirerez mieux, j'en suis convaincue, une autre fois. »

Après un repos d'un quart d'heure, la jeune fille recommença un brillant assaut avec un des plus forts amateurs de Montpellier.

Lorsqu'enfin on se sépara, tout le monde fut unanime à féliciter le père de l'élève qu'il avait formée.

« Vous avez un héritier, dit le général ; lorsque l'âge vous aura engourdi, comme il nous engourdira tous, hélas ! la salle d'armes de Montpellier ne chômera pas pour cela. Votre fille sera votre successeur. »

Mais Jean-Louis secoua la tête.

Quelques années plus tard, M^{lle} Jean-Louis renonçait pour toujours à son fleuret et épousait un médecin distingué, qui avait su apprécier les qualités de son cœur et de son esprit : le docteur Veillard, de Toulouse. Cette union fut malheureusement de courte durée ; la jeune femme mourut sans même laisser à son mari désolé la consolation d'un enfant.

A Montpellier, le souvenir de M^{lle} Jean-Louis est, aujourd'hui encore, inséparable de celui du maître,

et quelques vieux escrimeurs se rappellent toujours les brillants assauts de l'aimable fille qui consacra d'une façon si éclatante la vérité des principes établis par son père.



V

LA DERNIÈRE LEÇON DE BONNET

Au cours d'un professorat qui n'a pas duré moins de quarante années, Jean-Louis a formé un grand nombre d'élèves. Mimiague, que l'escrime vient de perdre tout récemment, avait été un de ses bons disciples. Sans doute, il existe encore en France, disséminés çà et là, bien des maîtres, aujourd'hui touchés par l'âge inexorable, bien des amateurs autrefois distingués, qui conservent le grand souvenir du vieux maître, et se rappellent, comme si c'était hier, la salle d'armes de Montpellier, ses académiques séances et les portraits des célébrités de l'escrime, appendus à ses murs.

Mais trois élèves surtout furent les favoris de Jean-

Louis, furent ses élèves de prédilection, ceux en qui son orgueil de maître, d'artiste, mit le plus d'espérance. Ce sont : MM. de Saint-Étienne, deux frères, amateurs dont le talent fit, il y a vingt ans, sensation à Paris, et Bonnet, mort il y a tantôt dix ans en Périgord, où il s'était retiré dans une aisance brillante, due entièrement à son travail et à ses succès.

Bonnet était un tout jeune homme lorsqu'il connut Jean-Louis. Ce dernier, avec sa sûreté de jugement et de coup d'œil, reconnut, au bout de deux leçons, ses aptitudes. Il fit pour Bonnet ce que jadis M. d'Érape avait fait pour lui-même : il s'y attacha, et se promit d'en faire un maître distingué. Le résultat ne pouvait être douteux, puisque Jean-Louis n'avait pas à lutter contre des difficultés naturelles.

En peu d'années, Bonnet acquit en effet une force aux armes qui le mit bientôt hors de pair. Sa voie dès lors était tracée : il débuta à Metz et y devint professeur à l'École militaire d'application, poste recherché qu'il enleva à la pointe de son fleuret.

Mais plus ambitieux que son maître, il rêvait de Paris et s'y installa en 1838. La réputation qu'il y acquit l'obligea bientôt à ouvrir deux salles d'armes dont on se souvient encore : la première située rue

Ventadour; la seconde, dans le faubourg Saint-Germain.

Une clientèle, à la fois nombreuse et choisie, accourait aux leçons de l'ex-maître de l'École d'application. Bonnet était alors dans toute la force de l'âge : il avait à peine trente-cinq ans. Peu de carrières ont été plus rapides et mieux remplies.

Travailleur infatigable, doué d'une activité que rien ne satisfaisait, que rien ne lassait, il ne passa pas un seul jour, même au temps de ses succès, au temps où il semblait qu'il n'eût plus rien à apprendre, sans travailler pour lui-même. De pareils exemples sont rares et méritent presque l'admiration.

Un matin, en parcourant distraitemment un journal, le regard de Bonnet tomba sur un nom qui lui était toujours cher, et auquel il rêvait souvent malgré lui.

Ce nom était celui de Jean-Louis. Il s'agissait de je ne sais quel assaut, et des triomphes remportés par les élèves de son ancien maître. Bonnet replia le journal et tout à coup se mit à réfléchir profondément.

Au degré de perfection auquel était parvenu Bonnet dans son art, un peu d'orgueil est bien excusable : l'homme a ses faiblesses. Donc, Bonnet pensait ceci :

« Depuis sept à huit ans que j'ai quitté Jean-Louis, s'il me revoyait tout à coup, s'il pouvait juger de

ce que j'ai appris, des progrès que j'ai réalisés, ne serait-il pas étonné? »

Et passant de cette réflexion à sa suite logique, Bonnet se leva brusquement.

« Et pourquoi pas? Oui, pourquoi n'irai-je pas? Est-ce que ce ne serait pas encore une façon indirecte de lui témoigner ma reconnaissance? Est-ce que la démonstration de ce que je suis aujourd'hui capable de faire ne serait pas un hommage rendu à son enseignement? »

Et il était sincère, emporté par l'idée évidemment séduisante qui lui était venue, alors qu'il songeait au fond, à éblouir Jean-Louis, et à savourer son étonnement.

« Ma foi, conclut-il, c'est décidé.

Je n'ai rien à faire à Paris en cette saison; après-demain, je pars pour Montpellier. »

Il va sans dire que Bonnet, pour rendre son bonheur complet, s'était bien gardé de prévenir Jean-Louis de son arrivée. Il tomba donc comme un aéro-lithe dans l'intérieur patriarcal de son ancien professeur. Ceci se passait vers 1843.

Le bon Jean-Louis, les larmes aux yeux, serra son élève favori dans ses bras. Il ne doutait pas que ce voyage ne fût une surprise aimable, et que Bon-

net, en le venant voir, n'eût eu qu'une idée : passer quelques jours avec lui, en devisant du passé et un peu du présent et de l'avenir. Aussi parlait-on de révolutionner toute la maison pour installer et recevoir le nouvel arrivant.

« Mon cher maître, dit enfin Bonnet, quand il lui fut possible de placer une parole, je vous remercie de votre accueil cordial : il me va au cœur, et je voudrais y répondre, car je sais tout ce que je vous dois, mais mon temps est mesuré, et je serai forcé, hélas! de repartir dans deux jours.

— Es-tu fou?

— Je vous assure qu'il n'y a pas de ma faute. Je ne puis faire autrement.

— Alors, pourquoi diable est-tu venu?

— Mais pour vous voir, vous serrer la main. .

— Rien que ça? Bien sûr? »

Le regard clair et ferme de Jean-Louis s'attachait sur Bonnet : le vieux maître était très fin, et son expérience des hommes lui disait qu'il y avait là-dessous quelque chose de mystérieux.

Bonnet, qui, après tout, n'avait rien à cacher, se décida à avouer qu'il venait demander encore une leçon à son maître.

« Ah!... tu es venu pour tirer avec moi. Eh bien,

je ferai ta partie avec plaisir, mon garçon. Mais, dis-moi, c'est, je suppose, entre nous seuls que la chose se passera ?

— Cela va sans dire, répondit Bonnet franchement. C'est, je le répète, une leçon que je viens chercher auprès de vous, mon cher maître. »

Jean-Louis avait tout compris, mais il dissimula l'expression malicieuse que venait de prendre sa physionomie aux derniers mots de Bonnet. Son regard disait clairement :

« Ah ! mon gaillard, je te devine, tu es venu chercher mes louanges... Nous verrons après si tu les réclames. »

Bonnet ne vit rien de cette innocente comédie. On passa dans la salle à manger, et le repas fut des plus gais. Jamais Jean-Louis n'avait montré plus d'expansion, plus de verve. Il ne tarissait pas en souvenirs, et accablait Bonnet d'éloges à propos de ses derniers succès, dont le bruit était parvenu jusqu'à Montpellier.

Le lendemain matin, Bonnet, complètement remis des fatigues du voyage, descendit à la salle d'armes, où le maître finissait de donner une leçon. L'élève sortit bientôt et put entendre la porte se fermer à double tour derrière lui.

Jean-Louis se retourna alors vers Bonnet.

« Allons, dit-il en souriant avec malice, et maintenant, à nous deux. »

Bonnet commençait à éprouver une vague inquiétude; cependant, il répondit allègrement :

« A vos ordres, mon cher maître. »

Chacun d'eux revêtit alors un costume d'assaut, rangea à terre et à portée de sa main un nombre respectable de fleurets essayés, puis tous deux échangèrent un long regard, pendant que leurs lames se joignaient.

Ce que dut être cet assaut entre deux hommes tels que Jean-Louis et Bonnet, il serait difficile de le dire.

Tout ce qu'on sut jamais, et uniquement parce que Bonnet le raconta lui-même, plus tard, à quelques amis intimes, c'est qu'après trois reprises il s'arrêta, ôta son masque, déposa son fleuret, et allant s'asseoir la tête entre les mains, se mit à pleurer comme un enfant.

« Mais enfin, — lui disait un jour un confrère à qui il confiait sa mésaventure, — Jean-Louis avait alors près de soixante ans, c'était un vieillard...

— Oui, répliqua Bonnet, oui, c'était un vieillard que j'égalais peut-être par le nombre de coups tou-

chés; mais comme pénétration et à-propos, comme élégante facilité de parades, comme variété de ripostes, je me vis tellement inférieur, que le désespoir me prit, et je pleurai (1).

Je ne crois pas que jamais maître d'armes ait reçu plus noble et plus bel hommage que celui de ces larmes arrachées à un autre maître par l'admiration d'une supériorité reconnue (2).

(1) Dans un voyage que je fis en 1872, en Périgord, pour aller voir Bonnet qui fut mon protecteur, il me raconta qu'en 1868, donnant un matin aux Tuileries sa leçon habituelle au Prince Impérial, l'Empereur survint, causa escrime et se fit raconter cet assaut par Bonnet. — V.

(2) Le caractère essentiellement historique de cet ouvrage nous fait un devoir de raconter que, quelque dix ans plus tôt, Jean-Louis avait également reçu à Montpellier la visite de son confrère et ami Lafaugère. Tous deux tirèrent à huis clos dans la salle d'armes de Jean-Louis, et ce dernier avoua, sans fausse honte, que Lafaugère l'avait emporté sur lui par le nombre des coups touchés. — V.



VI

DERNIÈRES ANNÉES

Bonnet, comme je l'ai dit, devint plus tard maître d'armes du Prince Impérial. Le voyage à Montpellier, loin de laisser aucune amertume en lui, avait au contraire resserré les liens de reconnaissance et d'amitié qui l'unissaient à Jean-Louis. Il s'empessa de faire part à son ancien maître de l'honneur qui venait de lui être décerné, et qui était comme le couronnement de sa brillante carrière.

Jean-Louis fut aussi heureux du succès de Bonnet que s'il en eût joui lui-même, et il le félicita, dans une lettre tout affectueuse.

De tout temps, d'ailleurs, Jean-Louis entretenit une correspondance assez suivie avec ses meilleurs

élèves, et aussi avec les amateurs et les maîtres qui croyaient avoir besoin de ses conseils. Bonnet à Paris, les deux frères de Saint-Etienne, Broutin à Madrid, furent les principaux correspondants de Jean-Louis. Bien des maîtres d'armes, dont quelques-uns vivent encore et qui avaient commencé leurs travaux d'escrime sous sa direction, ont longtemps entretenu avec le maître cet échange de demandes et de conseils, témoignant de la profonde confiance des uns et de la cordiale bonté de l'autre. Si ces lettres de Jean-Louis existent encore, j'exprimerai le vœu qu'on en formât quelque jour, non pas sans doute, un recueil complet, mais un résumé comprenant uniquement la partie technique qu'a dû y traiter Jean-Louis. Le plus petit conseil, la moindre indication, sont précieux à recueillir d'un pareil démonstrateur.

Cependant, l'âge venait.

Quarante années d'un travail opiniâtre, d'une vie toujours méthodique et sobre, avaient valu à Jean-Louis plus que l'aisance : une fortune qui assurait à jamais l'indépendance de sa vieillesse et le bien-être des deux femmes qu'il chérissait. Cette fortune, il l'avait gagnée, par son talent d'abord, par ses idées d'ordre ensuite. Aussi jouissait-il à Montpellier d'une

considération unanime. Dans les après-midi d'été, aux concerts publics, lorsqu'on voyait arriver ce grand vieillard, toujours droit et vigoureux, bou-tonné dans sa longue redingote comme dans un uni-forme, une émotion sympathique courait dans les rangs des assistants. Tous le saluaient.

Il semblait que la vieillesse ne dût jamais avoir raison du caractère et de la vigueur de sa constitution. Une infirmité terrible, la plus cruelle de toutes, et plus particulièrement désastreuse au point de vue de ses occupations habituelles, fondit cependant sur lui, comme il venait d'atteindre sa quatre-vingtième année. En 1865 il fut affecté de la double cataracte. Courageusement, il résolut de se soumettre à l'opération. Elle fut accomplie par le docteur Bouisson, professeur à la Faculté de Montpellier, et, durant un mois, le succès s'en maintint assez pour qu'on pût espérer une guérison complète. Mais bientôt il fallut renoncer à cette espérance. La vue devint de plus en plus obscure.

Alors, chez cet homme doué d'une volonté de fer, il se produisit un phénomène inouï, comparable à celui de Beethoven, composant ses plus belles œuvres après être devenu sourd. Beethoven accomplit ce tour de force : penser des sons. Jean-Louis,

avec cette finesse de tact à l'épée qui ne sera jamais dépassée, accomplit cet autre tour de force : enseigner, quoique aveugle.

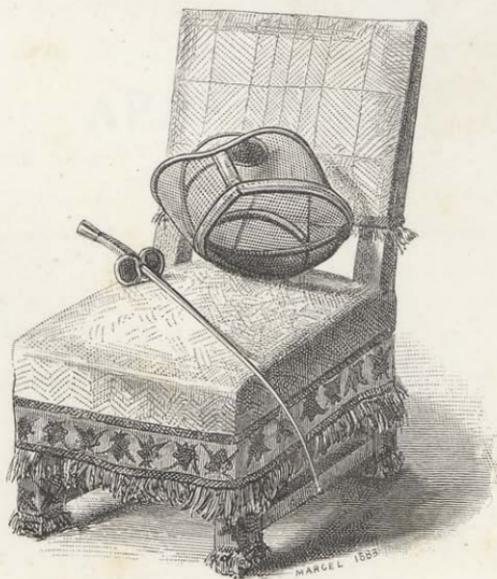
« Rien n'était surprenant, nous dit un témoin oculaire encore vivant aujourd'hui, comme de le voir alors donner une leçon, corrigeant les défauts que la sensation du fer pouvait seul lui révéler et maniant son épée avec une assurance et une prestesse qui faisaient envie à plus d'un clairvoyant. Ne le touchait pas qui voulait, tant il avait su développer et conserver cette sensation par laquelle il devinait et suivait un fer qu'il ne voyait plus. »

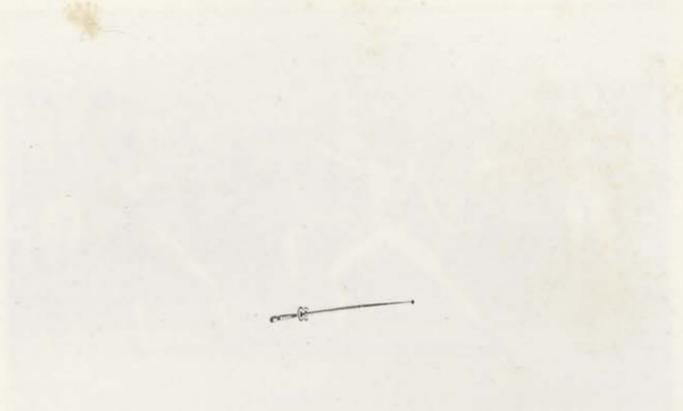
Au commencement de 1865, il eut la douleur de perdre sa femme. Ce coup le frappa au cœur. Peu de jours après, il disait à quelques intimes qui étaient venus le consoler :

« Mes amis, j'ai reçu un avertissement. Avant un an, j'irai rejoindre ma compagne. »

Cette prédiction, ou plutôt ce vœu, devait se réaliser. Dans la matinée du 19 novembre de cette même année 1865, un cortège religieux et militaire, auquel s'était jointe une foule sympathique, accompagnait au cimetière de Montpellier la dépouille mortelle du soldat de la Grande-Armée, du maître de l'école française d'escrime contemporaine.

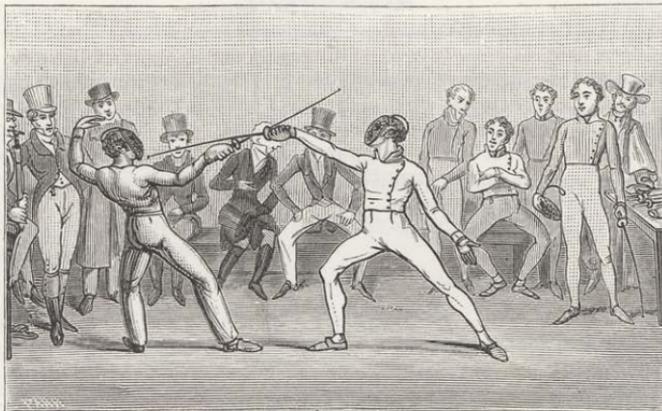
Sur sa tombe, au milieu d'un recueillement profond, M. Nevet, président de la Société de Sainte-Hélène, résuma, dans une allocution émue, les beaux traits de cette longue vie, qui fut celle d'un vaillant militaire, d'un grand artiste, d'un maître incomparable et d'un honnête homme.





APPENDICE





Nos élégants de Salles d'armes en 1820 (imité de Daumier).

EXTRAIT DE LA MÉTHODE DE JEAN-LOUIS

— SES GAMMES —

Jean-Louis, je le répète, n'a rien laissé d'écrit; aussi ai-je pensé être utile aux escrimeurs présents et futurs en consignant ici — avec les modifications qu'il y apporta en 1863, peu avant sa mort — ce qu'il appelait *ses gammes*.

Elles n'existent aujourd'hui que dans le souvenir des maîtres qu'elles ont aidé à former, et je puis avouer, sans honte, qu'elles m'ont été, pour ma part, imposées durant dix ans.

Il est clair qu'elles ne peuvent être enseignées qu'aux élèves possédant déjà les premiers éléments de l'escrime.

Ces leçons sont purement mécaniques, et il ne faut pas perdre de vue que Jean-Louis, par leur usage constant, visait à

obtenir chez l'élève : l'équilibre du corps, l'assouplissement gradué des muscles, l'harmonie des mouvements, l'indépendance du bras et la force dans le doigté, sans s'inquiéter de l'arrangement ni de la progression, plus ou moins logiques ou applicables, que présentent certaines phrases d'armes contenues dans ces exercices.

Ces leçons doivent, en général, être exécutées lentement. — V.

Première Reprise

Engagez l'épée de sixte — à mon changement d'épée tirez droit. *En Garde.*

Engagez l'épée de quarte — à mon changement d'épée tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — à mon changement d'épée dégagez sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à mon changement d'épée dégagez dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — à mon changement d'épée une deux dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à mon changement d'épée une deux sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — coulez (1) l'épée, cédez, dégagez dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — coulez l'épée, cédez, dégagez, je prends le contre de sixte, relevez-vous couvert en

(1) Les *coulés* peuvent être remplacés par des *menacés*.

tierce (1) — développez le coup droit en tierce. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — coulez l'épée, cédez, dégagez sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — coulez l'épée, cédez, dégagez, je prends le contre de quarte, relevez-vous couvert en quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — à ma pression d'épée, une deux sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à ma pression, une deux dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — à ma pression, une deux trois dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à ma pression, une deux trois sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à ma pression, doublez l'épée dessus (trompez le contre de quarte). *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — à ma pression, doublez dessus, je prends contre de quarte et sixte, relevez-vous en tierce, développez tierce. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — doublez l'épée dessus, je prends contre de quarte et sixte, sur ma menace de riposte en sixte formez (2) la prime en vous relevant et

(1) Bien observer les différences entre *tierce* et *sixte*.

(2) Les expressions *formez*, *prenez*, *barrez*, *fermez*, sont, en défensive, des termes à peu près synonymes, qui appellent la simple jonction des fers pour garantir les lignes; *parez*, réclame un petit choc qui détache votre lame de celle du maître.

touchez la riposte de seconde; reprenez sixte, tirez droit.
E. G.

Engagez l'épée de quarte — doublez l'épée dessus, restez fendu sur ma parade de contre de quarte et sixte, formez la prime sur ma menace de riposte en sixte et touchez le coup de seconde; parez sixte en vous relevant, développez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez l'épée dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez l'épée dedans, je prends contre de sixte et quarte, relevez-vous en quarte développez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez l'épée dedans et revenez dessus (doublé et dégagé, ou trompez le contre de sixte et quarte). *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — doublez l'épée dessus et revenez dedans.





Deuxième Reprise

Engagez l'épée de quarte — battez l'épée et dégagez sur les armes. *En Garde.*

Engagez l'épée de quarte — battez et une deux dedans, je prends sixte et contre de sixte, sur ma menace de coup droit et dégagement dessous, formez prime et seconde, tirez en seconde, relevez-vous en sixte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — battez et dégagez dedans, je prends quarte (1), relevez-vous en quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — battez et une deux dessus, je prends quarte et le contre de quarte, relevez-vous couvert en quarte, tirez droit. *E. G.*

(1) Parez quarte, parez contre de sixte, etc., sont des expressions vicieuses que l'usage, en escrime, a consacrées depuis longtemps et qui répondent d'ailleurs aux besoins d'un répertoire bref et rapide, dans l'action. Correctement il faudrait dire : parez par quarte ou parez en quarte.

Engagez l'épée de sixte — battez et une deux trois dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — froissez l'épée et tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — froissez l'épée, cédez, dégagez dessus, je pare sixte, parez sixte sur ma riposte en vous relevant et développez droit, je prends le contre de quarte, parez quarte en vous relevant, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — froissez l'épée et trompez le contre de quarte. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — froissez l'épée et une deux trois dessus. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — tâtez l'épée par la pointe — à ma pression, cédez et dégagez dessus, je pare sixte, et sur ma riposte en me fendant, parez sixte et touchez dessous le coup de seconde; je me relève, développez sixte. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — tâtez l'épée par la pointe — cédez, dégagez trompez le contre de quarte et sixte (doublé et dégagé.) *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — tâtez l'épée par la pointe — cédez, une deux trois. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — tâtez l'épée par la pointe — cédez et dégagez, je pare quarte, parez quarte en vous relevant, développez. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — tâtez l'épée par la pointe — cédez, dégagez, je pare le contre de tierce, parez tierce en

vous relevant, développez en main de tierce. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — tâtez l'épée par la pointe — cédez, dégagez trompez le contre de sixte. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — tâtez l'épée par la pointe — cédez, une deux trois dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — feinte de seconde et tirez le dégagement dessus. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — feinte de seconde, tirez le dégagement dessus, je pare sixte, sur ma menace de riposte parez sixte en vous relevant et tirez droit. *E. G.*

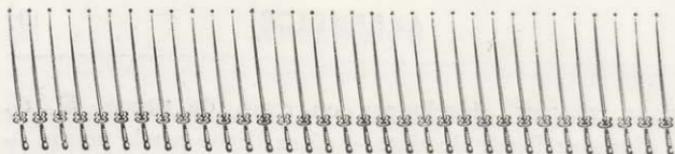
Engagez l'épée de sixte — feinte de seconde et tirez une deux dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — feinte de seconde et tirez le dégagement dessus, je prends le contre de quarte, et je dégage; prenez le contre de quarte en vous relevant et suivez ma retraite par une deux trois dessus. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — feinte de seconde et feinte de dégagement dessus, trompez mon contre de quarte et sixte. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — pressez l'épée en marchant je romps — sur ma menace de dégagement en marchant rompez couvert en sixte — deux engagements en marchant — opposez quarte en rompant — deux engagements en marchant — opposez sixte en rompant — tirez droit. *E. G.*





Troisième Reprise

Prenez l'engagement de tierce — parez : tierce, le contre de tierce, quarte, le contre de quarte, et tierce, développez tierce, revenez en sixte, tirez droit. *En Garde.*

Prenez l'engagement de sixte — parez : quarte, contre de quarte, tierce, contre de tierce, et quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée en quarte — parez : septime, le contre de septime, octave, le contre d'octave, et septime, tirez droit en septime, relevez-vous, en quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — parez : octave, le contre d'octave, septime, contre de septime et octave, tirez droit en octave, relevez-vous en sixte, tirez droit. *E. G.* (1).

(1) On peut, pour les quatre phrases qui précèdent, employer soit les *parades franches* soit les *froissées*. Dans tous les cas.

Prenez l'engagement de quarte en rompant — sur ma marche tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte en rompant — sur ma marche tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — coulez l'épée en marchant, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — coulez l'épée en marchant, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — coulez en marchant, je presse, dégagez dessus, je prends le contre de quarte, relevez-vous couvert en quarte et tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — coulez l'épée en marchant, cédez à ma pression et dégagez, je prends le contre de sixte, relevez-vous couvert en sixte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur ma marche et mon dégagement, parez tierce et touchez le coup de seconde. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur ma marche et mon dégagement, parez le centre de quarte et ripostez droit de pied ferme. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte et rompez — sur ma marche et mon dégagement, parez le contre de sixte et ripostez droit de pied ferme. *E. G.*

Prenez l'engagement de sixte et rompez — sur ma

elles doivent être répétées, et le professeur, à la seconde fois, dérobe son épée sur chacune des parades, hormis sur la dernière de chaque phrase.

marche et mon une deux parez quarte et contre de quarte et ripostez par dégagement de pied ferme. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur ma marche et mon une deux dedans, parez sixte et contre de sixte, ripostez de pied ferme par dégagement dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — une deux sur les armes en marchant. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — une deux dans les armes en marchant. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte et rompez — sur ma marche, tirez une deux trois dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur ma marche, tirez une deux trois dessus. *E. G.*





Quatrième Reprise

Engagez l'épée en quarte — pressez l'épée en marchant et tirez droit. *En Garde.*

Engagez l'épée en quarte — pressez en marchant par un appel, cédez et dégagez dessus, je pare sixte, parez sixte en vous relevant et ripostez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — pressez l'épée en marchant, cédez, feinte de dégagement et trompez le contre de quarte. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — pressez l'épée en marchant, cédez, une deux, dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — pressez l'épée en marchant, cédez, une deux trois dessus. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — pressez en marchant, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — pressez en marchant par un appel, cédez et dégagez dedans, je pare quarte, parez quarte en vous relevant et ripostez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — pressez l'épée en marchant, cédez et trompez le contre de sixte. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — pressez l'épée en marchant, cédez, une deux trois dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur votre pression en marchant je dégage, parez sixte et ripostez droit en main de tierce. Relevez-vous en sixte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte et rompez — sur votre marche accompagnée de pression je tire une deux dans les armes, opposez sixte et contre de sixte, ripostez droit en main de tierce; relevez-vous en sixte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte en rompant — sur votre pression d'épée en marchant je tire une deux dedans, parez sixte et barrez l'épée en seconde, touchez de pied ferme la riposte de seconde; revenez à l'opposition de seconde, croisez l'épée en quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte en rompant — sur votre pression en marchant je tire une deux, dedans, opposez sixte et la prime; sur mon dégagement dessous, fermez en seconde et tirez le coup de seconde; relevez-vous couvert en sixte et tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — croisez l'épée en seconde,

ripostez en seconde de pied ferme, revenez à l'opposition de seconde, croisez l'épée en quarte et développez le coup droit sur ma retraite. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — croisez l'épée en seconde, je résiste, croisez en quarte et tirez droit sur ma retraite. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — sur mon dégagement, prenez la prime et touchez seconde de pied ferme; sur mon relevé et mon coup droit dessus, parez sixte et ripostez droit; tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — prenez la prime sur mon dégagement, et ripostez en seconde de pied ferme; sur ma remise haute, opposez tierce et tirez le coup droit en tierce. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — sur mon doublé dans les armes, prenez le contre de prime et barrez en seconde, touchez la riposte de seconde de pied ferme; sur ma remise haute opposez quarte, tirez droit. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — doublez l'épée dessus. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez l'épée dedans. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — une deux et trompez mon contre de sixte. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — une deux et trompez mon contre de quarte. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — doublez et dégagez dans les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez et dégagez sur les armes. *E. G.*

Engagez l'épée de quarte — doublez et dédoublez. *E. G.*

Engagez l'épée de sixte — doublez et dédoublez. *E. G.*



DU MÊME AUTEUR

~~~~~  
Ouvrage paru

aux librairies FONTAINE, passage des Panoramas,  
et CONQUET, 5, rue Drouot.

LA

# Bibliographie de l'Escrime

ANCIENNE ET MODERNE

AVEC NOTES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES

In-8° écu, avec gravures sur bois. Paris, 1882.

DU MÊME AUTEUR

---

Pour paraître prochainement :

## LA GRAMMAIRE DE L'ESCRIME

MANUEL PRATIQUE DU FLEURET ET DE L'ÉPÉE

*In-12, avec planches.*



## L'ART DE L'ÉPÉE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*In-4° oblong, avec frontispice, portrait et gravures  
sur cuivre et sur bois.*

---

Ces ouvrages seront mis en vente  
aux librairies FONTAINE, passage des Panoramas,  
et CONQUET, 5, rue Drouot.

---

Imprimeries réunies C, rue du Four, 54 bis. — 1684









+++++

Vigeant

Un

Maître

d'Armes

sous la

Restauration



PRIX: 10 FR.

Paris

NOTTEZ

1883

+++++











